

Phénomène

la revue des phénomènes OVNI



RENCONTRES RAPPROCHÉES

NOUVEAUX
TÉMOIGNAGES

17 ANS APRES LE «NON» DE L'ONU...
LES «DOUZE» DEVRAIENT DIRE OUI

L'EUROPE DES OVNIS

MYSTIFICATION D'UMMO

LE DÉNOUEMENT





<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite



PARTEZ A LA DECOUVERTE DE NOUVEAUX MONDES

AVEC LE

36.15. SOS OVNI

De l'étranger...

Le minitel, fonctionnant comme une banque de données **informatique**, peut être consulté depuis l'étranger. N'hésitez pas à nous demander la **marche** à suivre

From abroad...

The French minitel service, **like many** BBS services throughout **the world**, is a computerized databank which can be read **with** a computer and modem. Do not **hesita** te to **ask** us the best way to get through.

Nous **remercions pour leur**
collaboration à **l'élaboration**
de ce numéro :

William P. La **Parl**, Edoardo Russo,
Emmanuel Marin, François Couten,
les divers Services de Relations
Publiques du Parlement Européen

Phénomèna

la revue «**tes phénomènes OVNI**»

Phénomèna est une publication **bimestrielle** d'**SOS OVNI**, association à but non lucratif. Ses **objectifs** sont d'étudier le phénomène **ovni** en marge de tout dogmatisme **et** de toute considération d'ordre mystique ou sensationnaliste.

Rédaction : Renaud **Marhic** - Perry **Petrakis**
- Gilbert Rolland - Joëlle Rose et pour les dessins : Thierry Rocher - Didier Moreau.

Rédacteur en chef et directeur de la publication
Perry Petrakis

SOS OVNI
Boite postale 324
13611 Aix-en-Provence **Cédex 1** - France
Tel : 42.20.18.19. (**24h/24**)

Fax : 42.27.26.18.

Minitel :
36.15. Code SOS OVNI

Publicité :
42.27.26.18.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Les manuscrits reçus au siège ne seront retournés que sur demande écrite de l'auteur. Toute correspondance nécessitant une réponse doit **être** accompagnée d'une enveloppe timbrée au tarif requis.

Représentations :

Thierry Rocher
(**SOS OVNI - Seine**)
Laurent Toupet
(**SOS OVNI - Centre**)
Christian Morgenthaler
(**SOS OVNI - Est**)
Christian Soudet
(**SOS OVNI - Seine Maritime**)
Jean-Paul **Lamagna**
(**SOS OVNI - Isère**)
Michel Figuet
(**SOS OVNI - Var**)
Jean-Pierre **Ségennes**
(**SOS OVNI - Sud-Ouest**)
Jean-Pierre **Troadec**
(**SOS OVNI - Rhône**)
Renaud Marhic
(**SOS OVNI - Nord-Ouest**)
Perry Petrakis
(**SOS OVNI Sud-Est**)

Avec l'ensemble du réseau **d'alerte** et d'expertise **SOS OVNI** et le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numéros 160 ff

Composition et mise en page :
SOS OVNI

Impression :
Imprimerie **SPI - Septèmes-les-Vallons**

Phénomèna

Sachons rester vigilants

Les semaines **et les mois** qui viennent **vont** être importants pour plusieurs raisons. **Il** y aura d'abord, courant avril, la publication **de** deux livres, le premier de Robert Roussel, le second de la **SO**ciété Belge d'Etude des Phénomène Spatiaux. **Il** y aura ensuite la décision de la Commission de l'Energie, de la Recherche **et de** la Technologie, de doter l'Europe d'une structure censée pouvoir intervenir avec efficacité pour «instruire» les observations d'ovnis et informer le public.

Exaltant !

Les décors **sont ceux** du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques, le rôle principal a été attribué à Jean-Jacques Velasco qui, en tout cas dans la forme actuelle, bénéficie d'un véritable blanc-seing du Parlement Européen, pour étendre ses «activités» (!) à l'ensemble du territoire européen, sans qu'il soit prévu le moindre contrôle du respect de ses attributions.

Inquiétant !

Si **SOS OVNI** ne peut que se féliciter de la création d'une structure de recherche au niveau européen, en revanche elle ne peut être que très réservée quant à l'application sur le terrain d'une telle résolution. La première étape n'aurait-elle **pas** été justement **d'informer** les journalistes et chercheurs du **modus operandi**, différent on ne peut que l'espérer de l'actuel **SEPRE**.

Nous devons rester vigilants si nous ne voulons pas nous trouver rapidement dans un cul-de-sac.

Sommaire

Sachons rester vigilants _____	page 3
La mystification d'Ummo :	
des aveux qui appartiennent à l'histoire _____	page 4
Bloc-notes _____	page 14
Les ovnis au Parlement Européen _____	page 15
Enquête à Tronville-en-Barrois _____	page 18
En direct d' SOS OVNI _____	page 22
Revue de presse _____	page 24
En France et dans le Monde _____	page 27
Vous dites ? _____	page 28
Annonces gratuites _____	page 30

© **Phénomèna**. Bimestriel n° 19 - Janvier - Février 1994. Dépôt légal à parution. Commission paritaire : 73863. En couverture : série de timbres **émis par** le gouvernement de l'époque **de Sir Eric Gairy** (Grenade) commémorant les débats sur les ovnis à l'**ONU** - 1977.

Tombée de rideau

La mystification d'Ummo : des aveux qui appartiennent à l'histoire

O Renaud Marhic

Ca y est, il a avoué ! Tout, ou presque. Lui, c'est José Luis Jordàn Peña, l'homme qui pendant 26 ans a expédié en Espagne et de par le Monde des lettres prétendument signées par les extraterrestres de la planète Ummo. Tout, c'est sa culpabilité, l'homme reconnaissant après des années de dénégations être l'auteur de ces lettres. Presque, c'est ce qu'il veut encore cacher et que l'on peut considérer comme la véritable clé de l'énigme : le mobile de la mystification. Quoi qu'il en soit, l'affaire Ummo n'appartient plus à l'ufologie. Elle entre dans l'Histoire. Et c'est d'un point de vue historique que nous pouvons maintenant l'analyser.

Il en va ainsi des scoops et des scandales. A peine révélés, déjà dépassés. Voici huit mois, *Phénomène* publiait en exclusivité une interview de José Luis Jordàn Peña (1). L'homme s'y acharnait encore à nier toute responsabilité dans l'affaire Ummo. Je vous expliquais que tout laissait croire le contraire... Mais pendant que nous mettions sous presse, le dénouement se tramait en Espagne. Tout a commencé par une conversation avec notre collègue Javier Sierra (2), habitué à fréquenter l'«agent d'Ummo», comme j'aime à l'appeler, dans l'espoir que peut-être... Espoir récompensé. A cette occasion, et pour la toute première fois, M. Peña déclare au journaliste : «Je suis l'homme qui a écrit les lettres d'Ummo». Cette phrase là, Javier tout comme moi pouvions alors la considérer comme une récompense. C'était aussi un charbon ardent qu'on nous mettait entre les mains. Que voulaient dire de si brusques aveux ? Quelle place occupaient-ils dans cette

manipulation vieille d'un quart de siècle ? Notre homme n'allait-il pas se rétracter aussi vite ? Nous étions au mois d'avril. Il convenait d'attendre. Aujourd'hui, je suis en mesure de vous confirmer l'information, José Luis Jordàn Peña ayant entériné sa déclaration, par écrit, auprès de divers ufologues (3). Si l'aveu n'a pas valeur de preuve, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là de la confirmation d'un incontournable faisceau de présomptions à l'encontre du personnage.

je suis l'homme
qui a écrit les lettres
d'Ummo

Comment en est-on arrivé là ? Un élément de poids ne peut être passé sous silence. Rafael Farriols, l'un des destinataires préférés des Ummites, affirme avoir reçu le 2 avril une nouvelle lettre d'Ummo postée de Cuba et authentifiée peu de temps après par un appel téléphonique. Il

s'agit là de la première communication d'Ummo depuis 1991. Dans ce courrier, il était instamment demandé à M. Farriols d'organiser à son domicile de Barcelone une réunion des principaux correspondants. La présence de deux d'entre eux en particulier semblant indispensable. Et les Ummites d'affirmer leur volonté de regagner la confiance de M. Jorge Barrenechea (4), et de voir M. Peña clarifier la situation en disant ce qu'il sait d'eux ! Ce courrier, dans lequel Ummo affirme vouloir donner un nouvel essor à sa correspondance avec les Terriens, José Luis Peña dément l'avoir écrit. Mais il ne fait pas de doute qu'il précipita ses aveux puisque, s'il ne se déplaça pas à la réunion qui se tint le 17 avril chez Rafael Farriols, il écrivit à ce dernier, affirmant être l'auteur des lettres. Devant pareille confusion les hypothèses vont bon train. M. Peña serait-il l'auteur de la lettre de Cuba ? Dans ce cas, il s'agirait d'un double jeu peu compréhensible avec, d'un côté, des aveux, et de l'autre, la continuation de la mystification. Plus simplement, il se pourrait que parmi les complices impliqués depuis 1965 dans l'affaire Ummo (5), certains aient décidé aujourd'hui de reprendre la mystification arrêtée en 1991. La lettre de Cuba serait alors une tentative pour s'adjoindre à nouveau les services de José Luis Jordàn Peña, celui-ci préférant néanmoins en rester là.

Pourquoi l'«agent d'Ummo» a-t-il avoué ? Qui a écrit la lettre de Cuba ? Le saura-t-on jamais ? On en est pour l'instant réduit aux supputations. Mais il est désormais un fait établi : de 1965 à 1991, M. Peña a écrit et planifié l'envoi des lettres d'Ummo. Ceci restera vrai quand bien même de nouveaux mystificateurs décideraient de reprendre l'affaire à leur compte. Reste donc à percer à jour les mobiles de la mystification. A ce sujet, José Luis Jordàn Peña est pour l'instant d'un mutisme que l'on peut situer entre la carpe et la tombe. J'ai déjà souligné ici le caractère po-

LETTRE A M.CAMPO SUR LE TISSU SOCIAL D'UMMO 1967

Lors d'une conversation téléphonique entre les Ummites et Manuel Campo, celui-ci leur fait part de ses inquiétudes quant au caractère totalitaire de leur société. Les Ummites s'en expliquent par lettre, donnant à l'Espagnol un cours de Droit international :

- Qu'un citoyen terrestre du pays d'Espagne accuse de totalitarisme un régime étatique d'une autre planète, ne manque pas de présenter pour nous une certaine ironie (...). Il est possible qu'en raison des circonstances spéciales de votre pays de nos jours, ait été censurée la bibliographie de Droit politique, mais vous pouvez vous rendre dans d'autres pays pour vous documenter à des sources dignes de foi (...). Le titre de «Droit» est assigné uniquement et exclusivement aux Etats qui respectent les droits basiques de l'homme consignés dans la Charte des Nations Unies de la Terre, dans le Concile Vatican II de l'Eglise Catholique de Rome. Les concepts ou libertés comme le droit à la liberté de penser, d'expression, le droit à la liberté de réunion et d'association etc, sans ces conditions requises un Etat est considéré comme illégitime ou immoral (...). Les penseurs politiques de la Terre qui ont élaboré la Théorie Organique de l'Etat prennent tous comme postulat une structure totalitaire de l'Etat (...). Le mot «organique» apparaît à profusion dans tous les Etats autoritaires non socialistes. C'est à dire racistes ou fascistes.

Dans cette même lettre, les Ummites poursuivent leur description du totalitarisme :

- Les gouvernements totalitaires non socialistes sont dirigés par des groupes oligarchiques déterminés (...). Un gouvernement technocratique sur Terre, dans les circonstances actuelles, constitue la forme la plus astucieuse pour perpétuer le totalitarisme de ces oligarchies (...). Bien qu'à un niveau moins immoral que dans ces pays totalitaires, la technocratie dans les Etats socialistes marxistes étouffe les libertés basiques de l'homme, jugulant en conséquence l'évolution des idées de leur propre tissu social (...). Les conversations entre intellectuels marxistes et catholiques (les prochaines se dérouleront à Marienbad Tchécoslovaquie) dénotent la possibilité de futurs entendements à grand niveau. Les trois courants les plus importants de la philosophie terrestre, christianisme, marxisme, existentialisme, convergent à grands pas vers une phase de fusion unitaire. Il est symptomatique que des penseurs communistes comme le Français Garaudy admettent la possibilité que le marxisme admette l'existence de Dieu et que l'Eglise Romaine vire au socialisme. Sans le triste boulet des totalitarismes et des groupes conservateurs intégristes, vous seriez à deux pas de franchir les ultimes barrières de l'Unification.

litique évident de l'affaire Ummo, comme le contenu idéologique des courriers. Puisque nous en sommes là, replongeons-nous une dernière fois dans la littérature **ummite** et son incomparable lourdeur. L'affaire Ummo, **répé-**tons-le, appartient maintenant à l'Histoire et plus particulièrement à celle, récente, de l'Espagne. Et c'est ce contexte sociopolitique si particulier qui ne permet pas, nous allons le voir, d'autres hypothèses que celle de la manipulation politique.

Voici donc une correspondance prétendument extraterrestre, les lettres d'Ummo, planifiée par un petit groupe de mystificateurs, M. **Peña** et ses complices, et qui propose une **idéologie** clairement anti-franquiste, **anti-américaine** et **pro-communiste**. **Le tout** se situant, nous le disions, dans un contexte sociopolitique précis, à savoir celui de l'Espagne de Franco. Mais qui connaît ce contexte sait que dans l'Espagne franquiste il était tout bonnement impossible de tenir ces propos politiques auxquels les Ummites nous ont habitués sans subir les foudres de la Dirección General de la Seguridad (**DGS** - Direction Générale de la Sécurité) qui, soit-dit en passant, passait pour tristement efficace en matière de répression **idéologique**. Rappelons en effet que, parmi les lois fondamentales de l'Etat franquiste, la Charte des Espagnols impliquait pour les citoyens des devoirs précis : «**Les Espagnols doivent servir fidèlement la patrie, faire preuve de loyalisme envers le chef de l'Etat, et obéir aux lois**». Les articles **6, 12** et **16** de cette Charte précisaient encore que les droits concernant la liberté d'expression, de réunion, de correspondance et de culte, étaient soumis aux exigences de la sécurité de la nation et de l'ordre public. En conséquence, ils ne pouvaient «**attenter à l'unité spirituelle nationale et sociale de l'Espagne**» (7). Mieux que les textes de lois, sont là pour en **témoi-**

gner les innombrables militants anti-franquistes, toutes tendances politiques confondues, qui souffrirent dans leur chair de la dictature imposée par le Caudillo Franco.

Et pourtant.. Que nous sommes loin avec Ummo de cette situation. Les courriers Ummites, taxent le pouvoir en place de «totalitaire», «dictatorial», «immobiliste», dénoncent le fait qu'un militaire puisse diriger une nation, et mettent en exergue un système gouvernemental «oligarchique» machiavélique et esclavagiste. Rien de bien grave pour des murmures d'alcôves, mais ces courriers furent, eux, lus lors des réunions publiques organisées au Café Lyon de Madrid par Fernando Sesma, leur premier destinataire, dès 1966... Le livre de ce même Fernando Sesma, *Ummo autre planète habitée*, en 1967, les déclarations du Père Enrique Lopez Guerrero sur Ummo à l'édition de Séville du quotidien monarchiste ABC (85 000 exemplaires) (8), la constitution officielle de l'association Eridani, furent autant d'épisodes qui auraient dû entraîner une interruption immédiate de l'affaire par la DGS. Il n'en a rien été. Les courriers continuèrent d'arriver et de circuler en Espagne jusqu'en 1991. Alors, vous l'aurez compris, de deux choses l'une : ou le gouvernement franquiste laissait faire car il était à l'origine de la mystification, ou les mystificateurs disposaient des moyens nécessaires pour échapper à toute tentative du pouvoir de mettre un terme à leur activité. Encore une fois, d'un point de vue historique, le contenu des lettres d'Ummo, et le contexte sociopolitique de leur apparition, ne permettent pas d'autre hypothèse que celle de la manipulation politique. De quelle bord ? Nous pouvons maintenant l'examiner.

un gouvernement de structure dictatoriale immobiliste, lié aux expériences totalitaires nazies et fascistes

Il est tentant de se demander si le gouvernement franquiste n'aurait pas monté de toutes pièces l'affaire Ummo, dans le but de démasquer par ce biais ceux qui, se reconnaissant dans la propagande ummite, s'avoueraient ainsi opposants au régime. Cette hypothèse connaît ses défenseurs. Elle bute néanmoins sur diverses questions et une évidence. D'abord, on peut se demander si la thématique extraterrestre était bien la meilleure pour attirer des intellectuels et des militants communistes ou anarchistes, plus connus pour leur matérialisme que pour leurs penchants

LETTRE A F. SESMA SUR LA SOCIÉTÉ UMMITE 1966

Les Ummites décrivent leur société à F. Sesma, soulignant les ressemblances avec les structures socialistes terrestres :

- En principe, les hommes d'Ummonne possèdent en propriété privée aucun (...) bien dimensionnel (au sens de matériel, NDT).

Vous pouvez interpréter cela comme une forme voilée d'économie marxiste terrestre mais les différences entre la structure communiste et la nôtre sont bien nettes comme nous allons le voir : en premier lieu il n'existe pas de problèmes de production sur Ummonne (...) les terribles problèmes d'injuste distribution des biens que connaît l'humanité de la Terre n'apparaissent pas sur Ummonne, comme il ne peut exister entre vous de problème lié à l'air et à sa distribution (...). L'annulation de la propriété privée n'a pas créé de grands problèmes, et d'autre part l'homme sur Ummonne est libre de choisir le travail qu'il désire bien que si ce choix est arbitraire il se verra inadapté et moins bien rémunéré. Malgré cette absence de propriété l'instinct et la motivation au travail sont plus forts que sur votre planète (...).

En résumé vous pouvez interpréter notre civilisation comme une espèce de structure socialiste (plus perfectionnée que les systèmes socialistes balbutiants et équivoques de la Terre) et profondément religieuse, mais avec des bases argumentées pour cette religion, nettement scientifique et dépourvue de toute tendance fanatique.

LETTRE A F. SESMA SUR LA VIE QUOTIDIENNE SUR UMMO 1966

Expliquant la place qu'occupe le jeu sur leur planète, les Ummites en viennent à s'exprimer sur les jeux d'argent pratiqués sur Terre :

- Nous préférons ne pas parler de certaines catégories que vous appelez jeux de hasard qui non seulement abrutissent et atrophient les facultés intellectuelles des OEMII (hommes, NDT) de la Terre, mais qui contribuent comme dans le cas de loteries ou des lotos sportifs à provoquer une répartition encore plus injuste du revenu national et pour finir à faire obstacle à l'harmonie du tissu social de cette planète (nous ne nous référons pas aux pays purement socialistes où, à très juste titre, de telles pratiques irrationnelles ont été abrogées).

LETTRE A F. SESMA A PROPOS DES CONTACTS ALLEGUES DE CE DERNIER AVEC UN EXTRA-TERRESTRE NOMME SALIANO 1967 (DATE PROBABLE)

Pour la énième fois, les Ummites demandent à F. Sesma de ne pas mêler à leurs informations celles provenant d'autres sources extraterrestres, telles Saliano, avec qui il prétend être en contact. A cette occasion, les Ummites rappellent les conditions dans lesquelles ils ont choisi Sesma comme correspondant :

- Vous étiez une personne inconnue dans le domaine de la Science et de la Pensée terrestre. Un humble écrivain, bien que courageux et avec des critères d'indépendance dans un pays considéré internationalement comme l'un des plus retardés d'Europe et dirigé par un gouvernement de structure dictatoriale immobiliste, lié aux expériences totalitaires nazies et fascistes, c'est à dire souffrant des pressions qui empêchent tout développement technologique, scientifique et idéologique, puisque tous les grands intellectuels du pays se trouvent en exil ou comme Garcia Lorca moururent aux mains des oligarques.

mystiques. On s'interroge aussi **sur le fait que pas une arrestation**, ni même un interrogatoire, n'aient finalement été signalés **par** les adeptes d'Ummo. Surtout, on constate **que la mystification** survécu à Franco et à son régime dans les mêmes termes : le Caudillo **dans la tombe, les mystificateurs n'en** ont pas moins continué à dénoncer le capitalisme et les méfaits de l'Amérique, à exprimer leur sympathie pour le communisme, sans oublier d'ailleurs quelques critiques acerbes à **l'encontre** du nouveau gouvernement espagnol. Ceci est l'argument majeur qui permet d'exclure l'hypothèse de la manipulation gouvernementale.

Reste la deuxième hypothèse. José Luis Jordán Peña, militant anti-franquiste, et ses complices auraient réussi une superbe opération de propagande et de **désinformation**. Cette hypothèse, tout concourt à la conforter. Le contenu des courriers bien sûr, qui dénote une parfaite connaissance de la politique intérieure espagnole et qui prend pour cible les particularités du régime. Ainsi, quand en 1966 les Ummites dénoncent le loto sportif et ses effets abrutissants, on ne peut s'empêcher de songer à ce qu'écrivit plus tard Anne Dulphy, Maître de conférence à ITEP et à l'Ecole Polytechnique et spécialiste de l'Espagne, à **propos** du sous-prolétariat de l'époque de Franco : « Ces masses rurales étaient peu politisées, **du fait des souvenirs de la guerre civile** (...) (et) de la politique gouvernementale, enfin, qui leur offrait d'autres passions, celles de la corrida ou du football (la **quiniella**, loto sportif très populaire, est créée en septembre 1947) » (9). De même, la critique de l'« **Etat organique** » par Ummo, en 1967, répond très précisément à l'adoption par les Cortes - le **parlement Espagnol** - le 10 janvier de cette même année, de la « **Loi organique de l'Etat** ». Celle-ci avait pour but de venir « **perfectionner et encadrer un système harmonieux des institutions du régime et assurer d'une façon efficace pour l'avenir la fidélité des plus hauts organes de l'Etat aux principes du Mouvement national** » (10). Franco rappelait d'ailleurs devant les Cortes le 22 juillet 1969 : « **Si la démocratie inorganique des partis peut constituer un système pour d'autres peuples, nous avons déjà vu par deux fois dans notre histoire ce que la République représentait pour notre patrie. Le mal n'était pas dans les hommes mais dans le système** » (11). C'est donc **bien à une base fondamentale du franquisme** que s'attaquent les Ummites. Il en va de même avec le « **gouvernement technocratique** » dénoncé, en 1967, comme l'une des formes les plus astucieuses de totalitarisme. A cette époque, voilà dix ans que les postes clés de

l'économie espagnole ont commencé à échoir **dans** les mains des technocrates de l'Opus Dei. Les historiens parleront de «*dictature technocratique néo-franquiste*». Enfin, le rapprochement entre marxisme et christianisme, prôné par Ummo comme un modèle de société pour l'avenir, correspond exactement à l'apparition des «*forces de progrès*» anti-franquistes, mêlant en leur sein communistes et catholiques. Un mélange motivé par la nouvelle attitude de l'Eglise catholique et de son représentant le pape Jean XXIII, initiateur du Concile de Vatican II, qui vit pour la première fois Rome condamner le régime franquiste. Maria Goulemot Maeso, économiste et spécialiste des questions hispaniques explique : «*Le comportement des jeunes générations accentua le conflit entre l'Eglise et le régime. Une partie du jeune clergé se radicalisa. Des prêtres-ouvriers devinrent membres actifs des syndicats clandestins, les Commissions ouvrières. D'autres, dans les quartier ouvriers, ouvrirent leurs églises aux réunions illégales des syndicats d'opposition, défiant ainsi clairement les autorités*» (12). Le grand respect des Ummites pour Vatican II n'est donc pas un hasard.

Pour conforter notre hypothèse, il y aussi la personnalité de 1' «agent d'Ummo». Le 5 mars 1974, le quotidien madrilène *Informaciones* rapportait que l'homme avait été arrêté la veille pour insultes et menaces à la police (13). **Unde** **sesamis** me confia qu'il n'avait pas supporté une nouvelle exécution capitale d'un opposant politique. C'est en effet le 2 mars 1974 que fut garrotté pour «*rébellion con tin ue*» Salvador Puig Antich, membre du Mouvement Ibérique de Libération. Plus tard, sous la démocratie, on dit que José Luis Jordàn Peña fit le coup de poing, dans la rue, contre des phalangistes célébrant l'anniversaire de la mort de Franco (14).

Quant à l'impuissance **dela DGS**, on la comprend mieux en examinant le **modus operandi** de la manipulation. Arrêter les destinataires, bien involontaires, des courriers n'aurait évidemment servi à rien. Surtout qu'au **rang** de ceux-ci, M. Peña avait bien pris soin de faire figurer M. Garrido et Mlle Araujo, respectivement commissaire de police et secrétaire de l'ambassade des Etats-unis à Madrid. Mettre sous les verrous un fidèle fonctionnaire de l'Etat et une employée de l'administration américaine, pour la seule raison qu'ils avaient reçu des courriers extraterrestres communistes, s'avèrerait un exercice de style policier pour le moins périlleux. Et Ummo aurait eu tout loisir de choisir de nouveaux destinataires... L'important était plutôt de localiser et de neutraliser les expéditeurs. Tâche qui dut paraître pour le moins ingrate aux agents de la DGS quand il s'aperçurent que bien des lettres étaient postées des quatre coins du globe, avec une préférence affichée pour les antipodes. Restait la mise sous surveillance des destinataires. Pas étonnant qu'elle ne donna manifestement aucun résultat. M. Peña, qui avait pris la tête de l'association Eridani pour mieux la contrôler, se présenta toujours comme prudemment sceptique, allant jusqu'à inciter ses compagnons à douter de l'authenticité d'Ummo. Comment soupçon-

LETTRE A L'ASSOCIATION ERIDANI (REGROUPANT LES DESTINATAIRES MADRILENES DES LETTRES D'UMMO) SUR L'ASSIMILATION DE L'IDEOLOGIE UMMITE PAR LES TERRIENS 1971

Les Ummites expliquent qu'il serait dangereux pour les Terriens de vouloir remplacer leurs concepts idéologiques par ceux d'Ummo.

Mais ils précisent aussitôt :

- Il existe sur Terre des idées substitutables aux nôtres, que vous pouvez adopter sans peur et avec une espérance bien fondée.

LETTRE AUX HOMMES DE LA TERRE SUR LA SITUATION ACTUELLE DU TISSU SOCIAL TERRESTRE VU PAR UMMO 1973

Les Ummites expliquent que des grands leaders peuvent à eux seuls modifier l'évolution de la structure sociale terrestre. Mais ils ajoutent :

-Cependant il apparaît ces dernières années une nouvelle particularité qui déjà dans notre histoire marqua aussi la fin du pouvoir des individualités sur la base sociale. Nous commençons à observer sur Terre que le degré d'influence de ses leaders idéologiques et scientifiques, sur l'évolution biopsychosociale, perd son niveau opérationnel face à des facteurs beaucoup plus puissants. Ainsi nous avons pu constater que dans l'actuel conflit Indochinois, dans lequel une petite nation seulement aidée économiquement et en matériel militaire par la République Populaire de Chine et l'Union Soviétique lutte héroïquement contre une autre puissante nation, les Etats-Unis, leur infligeant déroute après déroute, la décision du Président Nixon de conclure avec un traité de paix apparent, ce qui constitue la première déroute depuis de nombreuses années, bute sur une série d'obstacles objectifs imposés par la structure économique-militaire de cette grande nation. Et pourtant les moyens de diffusion de toute la planète l'accusent d'être personnellement responsable de la continuation de cette guerre.

Dans cette même lettre les Ummites prétendent s'être livrés à une étude sur les Terriens, prouvant le désir de ceux-ci d'être dirigés plus par la force que par l'intelligence. Ils y voient une volonté masochiste encouragée par la démocratie :

- 27, 409% (pourcentage maximum obtenu) désirent comme maître un militaire (...). Un des grands problèmes des structures démocratiques mises en place par vous, et qui constitue leur échec bien qu'en principe et au stade social actuel elles soient les formes politiques les plus justes en raison de leur inorganicité et de leur respect du pouvoir de la loi basée sur les droits de l'homme, est justement le fait fréquemment constaté par nous et dénoncé par les penseurs de la Terre qu'une grande partie des OEMII(hommes, NDT) ne désire pas être libre.

Le système capitaliste n'est pas épargné par les Ummites : *-Toute la structure économique des pays d'Europe de l'Ouest, d'une partie de l'Asie et de l'Afrique, de l'Océanie et de presque toute l'Amérique, est basée sur des modèles perfectionnés de capitalisme, dans lesquels les biens et le capital sont contrôlés par des groupes déterminés d'OEMII (hommes, NDT) offrant comme compensation aux secteurs de base un bien-être à base d'éventuelles acquisitions de biens artificiels de consommations. L'abrutissement de ce... (suite page suivante)*

ner un tel homme d'être à l'origine de la manipulation ? La couverture était parfaite. On le sait aujourd'hui, l'«agent d'Ummo» s'entourait, en plus, d'un luxe de précautions, faisant dactylographier et poster les lettres par des complices qui, par ailleurs, n'apparaissaient jamais dans l'affaire sous leurs vrais noms. Quand bien même était-il surveillé, les courriers pouvaient arriver sans qu'il ait approché une boîte aux lettres. Des exemples de méthodologie qui, associés à ceux que nous avons largement exposés ailleurs, évoque irrésistiblement le comportement d'un agent de renseignement rompu aux techniques de l'influence et de la désinformation. Et ils étaient nombreux les agents du KGB dans l'Espagne franquiste...

la déliquescence
étatique que connut
la décennie 65/75 était
bien sûr propice à tous
les agitateurs, à toutes
les subversions

Ce n'est pas un hasard si la manipulation vit le jour fin 1965, début 1966, en pleine période dénommée «*techno-franquisme tardif*» par les historiens. A partir de 1957, je l'ai dit, les postes clés de l'économie espagnole allaient échoir dans les mains de technocrates de l'Opus Dei, sorte d'Ecole Polytechnique de l'Eglise Catholique. La nouvelle politique économique menée par ces hommes, en particulier l'ouverture des frontières au tourisme et donc aux devises, changea radicalement le visage de l'Espagne. En même temps que le miracle économique, la contamination démocratique était en marche. Le régime franquiste, déjà finissant, vit certaines de ses factions se mettre à douter. Le pouvoir entra dans une valse hésitation face à l'opposition, commençant par exemple par tolérer les Commissions ouvrières avant de les interdire 1965/1966, c'est aussi le point culminant de la protestation ouvrière et estudiantine, les revendications

se faisant désormais clairement politiques et plus seulement économiques. Le pouvoir lâche du lest. Le 18 mars 1966 est enfin votée la nouvelle loi sur la presse, depuis longtemps réclamée par l'Eglise, levant la censure préalable. Des journaux aux titres évocateurs se développent : *Cambio 16* (changement 16), *Cuadernos para el dialogo* (cahiers pour le dialogue). La loi, sévèrement appliquée, interdit toujours les «outrages à la Nation espagnole, à l'Etat», mais on parle désormais du «*parlamento del papel*» (parlement de papier). Le 28 juin 1967, c'est la nouvelle loi sur la liberté du culte public qui est promulguée. Si les prisons restent en permanence bien pourvues en militants contestataires, la répression n'est rien comparée aux exécutions massives de la décennie de l'après-Guerre Civile. Jusqu'au 20 novembre 1975, date de la mort de Franco, le pouvoir ne reprendra jamais l'initiative sur la contestation (15).

dans l'Espagne franquiste il était tout bonnement impossible de tenir ces propos politiques auxquels les Ummi-tes nous ont habitués

La déliquescence étatique que connut la décennie 65/75 était bien sûr propice à tous les agitateurs, à toutes les subversions. José Luis Jordán Peña et Ummo furent de ceux-là. On trouverait l'opération presque sympathique si elle n'avait impliqué tant de cyniques manipulations de personnes et si elle n'avait perduré après 1975 au pro-

bien-être artificiel produit sur les malheureux hommes de la Terre est aussi lamentable que celui engendré par des modèles plus tyranniques dans lesquels l'humain se voit réduit en esclavage (...). Dans ces nations l'Oemide la Terre vit obsédé par l'amélioration de son environnement physique par des objets qui en réalité constituent des nécessités artificielles comme l'a très bien dénoncé une multitude de sociologues intelligents de la Terre (...). C'est une forme subtile mais non moins insidieuse d'esclavage bien plus terrible que celle dont vous avez souffert par le passé où au moins vous étiez maître de votre propre cerveau. De cette manière, ceux qui détiennent les moyens, le capital et le pouvoir politique peuvent accroître leur domination par les votes soumis de ces nouveaux esclaves, sans crainte de révolution violentes qui leur arracheraient le pouvoir.

Le socialisme (tel que s'entend ce mot dans les régimes communistes) est, lui, jugé avec compréhension par les Ummi-tes, même s'ils attendent qu'il tienne ses promesses : - // n'est pas possible de comparer un homme résidant dans la nation algérienne (Afrique du Nord) à un OEMild'URSS (est de l'Europe et nord de l'Asie), ou avec un habitant de Chine (Asie) (...). Nous vous avons exposé, frères de Ummoalewee, (gouvernement d'Ummo à qui les Ummi-tes disent avoir adressé ce rapport initialement, NDT) tout le processus qui a présidé à la formation de telles nations. Nous vous avons rapporté le désir de nombreux penseurs de la Terre d'arriver à une structure sociale qui libérerait l'homme de la Terre de l'esclavage que suppose le maintien du principe de propriété privée en tant que droit naturel, ceci étant cristallisé dans la formation de grands groupes multinationaux (internationaux) composés d'intellectuels et d'ouvriers (esclaves) animés d'une conscience de classe et décidés à supprimer par la violence le pouvoir omnipotent des détenteurs des moyens de production, ces derniers étant appuyés par les gouvernants et par les structures ecclésiastiques qui ont déformé l'image originelle de la religion aux yeux de leurs propres coreligionnaires. Ces idéalistes, avec une respectable et indubitable bonne foi, mais avec une grande méconnaissance des réels mécanismes psychologiques de leurs frères, se lancèrent dans la tâche ingrate de créer un état de conscience collective qui fut capable de déblayer les modèles étatiques et économiques en vigueur par ailleurs, et qui fut beaucoup plus humaniste, et exempt du caractère répressif que ces structures capitalistes imposent (...). La révolution (russe, NDT) fut expérimentée avec des résultats encore incertains.

LETTRE A J. AGUIRRE SUR L'ETAT GEOPOLITIQUE DE LA TERRE 1974

Après s'être présentés à leur nouveau correspondant, les Ummites se lancent dans une analyse de la situation géopolitique de la Terre. Après avoir passé en revue divers problèmes dont les risques de conflit nucléaire et le terrorisme, ils vont proposer une solution :

-Risques nucléaires : En date du 21 décembre et du 3 janvier 1974, la République Française et la Grande Bretagne ont adressé une note très dure à l'administration américaine, appuyées par les pays suivants : Allemagne Fédérale, Hollande, Italie, Danemark, Irlande, Belgique, Norvège, menaçant de conclure un pacte avec le bloc de l'Est, si les plans logistiques d'attaque nucléaire surprise n'étaient pas modifiés immédiatement. Une des notes faisait directement allusion à la mise en état d'alerte par les Etats-Unis de toutes les bases nucléaires dans le monde, y compris celles d'Espagne, et qui fut suscitée à l'insu des alliés européens (...). Mouvement de guerilleros : L'escalade des actions terroristes qui commencent à se multiplier de façon incontrôlable vous est bien connue. Le grave déséquilibre social provoqué par des structures injustes qui en plus de l'être se refusent à évoluer, les couches du pouvoir se défendant par la répression, est en train de conduire des minorités soigneusement entretenues au désespoir, ce qui se cristallise dans des actions terroristes à chaque fois plus perfectionnées. Les causes initiales de telles actions doivent être recherchées précisément dans la perpétuation d'une telle structure politico-sociale. Notre information à cet égard est que, loin de diminuer le processus, devant l'échec des autres options, de nouveaux contingents de jeunes ont recours désespérément à la terreur. Que vous vous lamentiez sur cette situation ne sert à rien. Cela équivaut à condamner les tremblements de terre ou les inondations (...). Jusqu'à aujourd'hui ces couches sociales ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire face à l'action technique répressive des Etats de la Terre. Cette situation est en train de changer dangereusement depuis que les hommes de science comprennent qu'il est plus éthique de se mettre au service des dépossédés qu'à celui des oligarchies dominantes.

COMMUNICATION TELEPHONIQUE AVEC J. BARRENECHEA 1987

Ummo s'exprime sur divers sujet touchant à la géopolitique :

-Les Etats-Unis disposent d'une arme extraordinaire. Ils contrôlent l'organisation terroriste ETA. Ils appuient ces mouvements. Le gouvernement espagnol a les mains liées. L'Espagne est impuissante (...). Gorbatchev est intelligent et sincère (...). Le socialisme est excellent, juste et moral (6).

Et d'un autre totalitarisme, communiste celui-là, laissant entrevoir la patte de professionnels de la désinformation. L'«agent d'Ummo» a sans doute ses raisons de craindre le jugement de l'Histoire. Ne nous étonnons donc pas s'il nous oppose son silence ou d'autres mobiles à sa coupable besogne que ceux révélés par l'évidence des faits.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Agostinelli, A., «Affaire Ummo : l'interview de l'homme clé», Phénomène n°15, mai 1993.
2. Javier Sierra est un jeune journaliste espagnol bien connu, spécialisé dans les questions ufologiques.
3. Outre ses aveux à Javier Sierra, on citera ceux, écrits, à M. Ignacio Darnaud, l'archiviste de l'affaire Ummo.
4. Jorge Barrenechea fut l'un des principaux destinataires des lettres ummites, avant de reconnaître la mystification en 1992.
5. On connaît à l'heure actuelle au moins cinq complices à José Luis Jordan Peña. Parmi eux peuvent être cités : Mme Peña, M. Vicente Ortuño et une autre femme usant du pseudonyme de Marisol, mais dont la véritable identité m'est connue.
6. L'ensemble de ces déclarations Ummites provient d'une étude portant sur environ 950 pages de courriers (correspondant aux tome 1,2 et 3 de Informes de Ummo, compilation réalisée en Espagne Par M. Juan Aguirre) et 10 pages de transcription d'appels téléphoniques. Ceci a permis d'isoler un contenu politique représentant environ 6% du contenu global, soit un catalyseur tout à fait suffisant en matière de désinformation. De cette étude a été tiré un document non exhaustif d'une dizaine de pages, intitulé Prises de positions politiques et présence de propagande anti-fanquiste, anti-américain et pro-communiste dans les communications d'Ummo, disponible contre 7, 80 FF en timbres auprès de : SOS OVNI nord-ouest 89 rue de Siam 29200 BREST.
7. Testas, J., Les institutions espagnoles, PUF, 1975.
8. Hermet, G., La politique dans l'Espagne franquiste, Armand Colin, 1971.
9. Dulphy, A., Histoire de l'Espagne de 1814 A nos jours, Nathan Université, 1992.
10. Testas, J., op. cité.
11. Hermet, G., op. cité.
12. Goulemot Maeso, M., L'Espagne de la mort de Franco à l'Europe des Douze, Minerve, 1986.
13. Marhic R., L'affaire Ummo : les extraterrestres qui venaient du froid, Les Classiques du Mystère, 1993.
14. Idem.
15. Goulemot Maeso, M., op. cité.

Pour plus d'informations sur l'affaire Ummo, on peut se reporter aux numéros 6, 8, 10, 14 et 15 de Phénomène.

La vérité selon le menteur

Nous **avons** analysé la **confession** écrite de **José Luis Jordàn Peña**. Celle-ci est constituée de **trois** courriers adressés à **Rafael Farriols** en date des **6, 8** avril, et 15 mai 1993, et d'une lettre à l'attention d'Ignacio Dar-naude datée du 16 mai de la même année, l'ensem-ble représentant 10 pages.

Il est **bon** de préciser que notre traducteur, un Espa-agnol travaillant en France pour des organismes professionnels de **traduction**, eut le plus grand mal à déchiffrer finalement le sens pro-fond de la pensée de Peña. **Il nous con-**seille l'impres-sion d'être des

lettres.

Des faussaires auraient aussi brouillé les cartes, comme ceux par exemple qui auraient envoyé la lettre sur le Saint-Suaire ou celle **sur** la Guerre du Golfe. Toutes les lettres arrivées après l'attaque cérébrale de **Jordàn Peña** seraient en tous cas des faux. Parmi les faussai-res, **on compterait «une secte hindoue»**.

En «**contrepoin**t de la **supercherie**» auraient été respec-tées durant l'affaire Um-mo **«les valeurs suprêmes de l'amitié fraternelle»**, et on doit noter **«la culture immense que nous donne l'expérience»**.

Jordàn Peña s'estime «**victime des mythes du XXe siècle**» tels que **«les guerres de religions, l'Islam, la lutte des différents partis, les religions catholiques, les pseu-doscience**...». C'est pourquoi, au moment

des aveux, il exprime à ceux qu'il trompa par **«la mythique affaire Um-mo»** sa **«profonde affection et amitié : valeurs inattaqua-bles»**. Particu-lièrement concernés, les mem-bres du Groupe d e Ma-

idées je-tées sur le papier dans le plus grand désordre, certains paragraphes ou tournures de phrase frôlant l'in-compréhensible de par leur **agencement**. avait déjà été constaté de **Jordàn Pena** mais **sem-**blait s'être ag-gravé. Nous avons donc **extrait** de ces textes les idées fortes, citant intégralement l'auteur le plus souvent possible.

Ceci dans le style ble ici s'être ag-

L'affaire Um-mo aurait donc **été** une expérience des-tinée à **«mettre en lumière la notion de mythe»**, utilisant un **«groupe d'amis»** constitué de **«personnes intelligentes et généreuses»**.

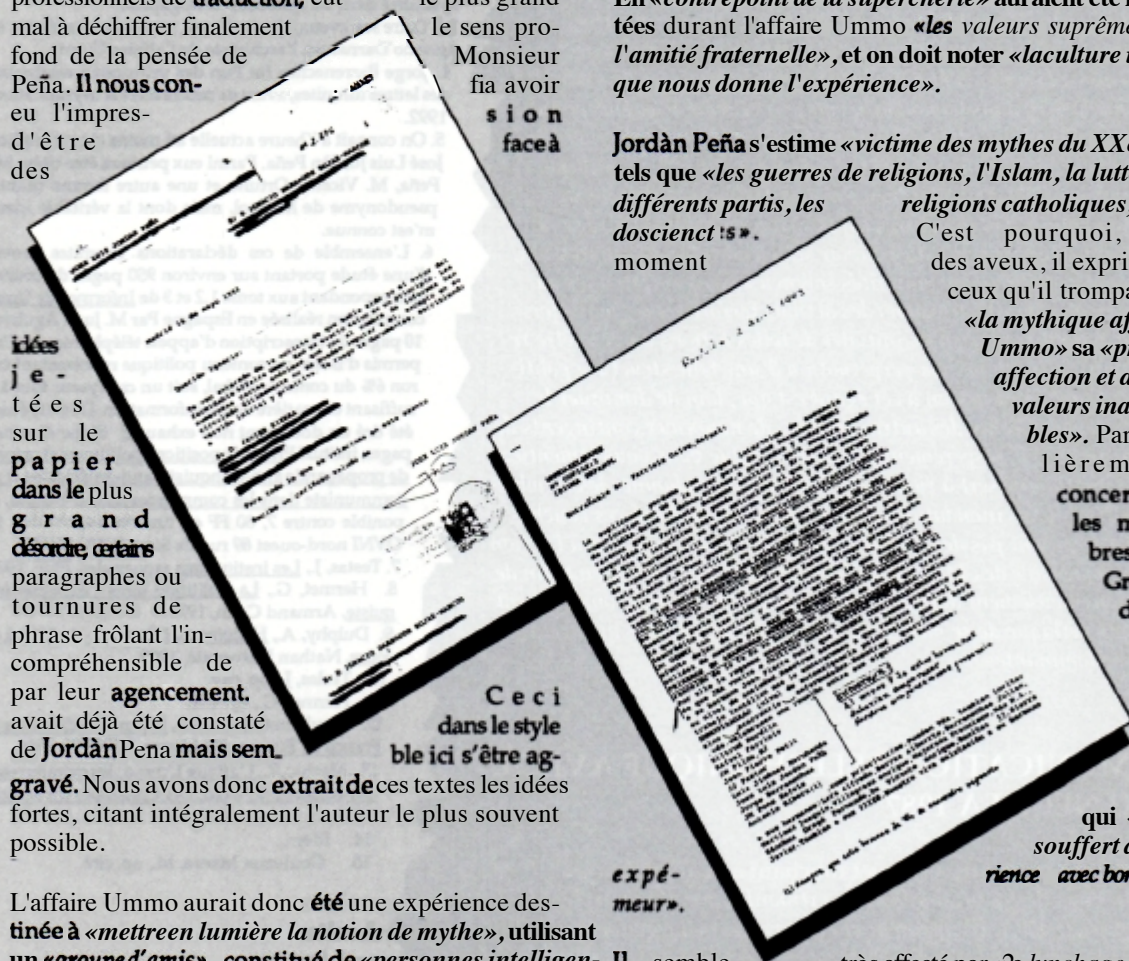
La **«compensation de la supercherie»** serait les avertissements du genre **«ne nous croyez pas»**.

L'ampleur de l'affaire ne serait due qu'à l'indélica-tesse de MM. Ribera et Aguirre qui publièrent les

expé-menteur.

Il semble très affecté par **«le lynchage moral par tous les échelons de l'ufologie»** dont il fut l'ob-jet et par le fait qu'il soit soupçonné, en France, d'être **«un agent du KGB»**. Il déplore que le scepticisme que lui même professait vis-à-vis d'Um-mo **«soit tombé dans l'oreille d'un sourd»** et que Jean-Pierre Petit se soit laissé prendre. S'il a attendu si longtemps pour avouer, c'est qu'il aurait soupçonné, à tort, certains membres

drid qui «ont souffert de cette rience avec bonne hu-



r

du Groupe de Madrid d'expédier de fausses lettres ummites.

Ni l'épouse de M. Pefla, ni ses fils n'auraient été au courant de l'expérience.

La supercherie est censée avoir été menée sur la base du «code éthique» suivant :

- A) Créer un groupe de personnes intelligentes. Tout au plus se sont intégrés librement les amateurs d'ovnis.
- B) Empêcher dans la mesure du possible la diffusion du mythe. Pour **contrevenir** les instructions (sic ! **ndlr**) j'ai refusé à Ribera tout **document**. Par malheur je n'ai pu **empêcher** que celui-ci ne publie les lettres.
- C) Encourager les valeurs humaines: telles que l'amitié mutuelle, l'amour envers ses semblables et le respect des idées des autres. Défendre les droits de **la** femme. Chanter les louanges des représentants de **la** Science.
- D) Les avertir jusqu'à satiété : "Ne nous croyez pas". Tout au plus les conseiller dans leurs convictions, seulement en science humaine terrestre. **Les** inviter à obéir seulement à la législation de notre planète.
- E) Éviter que les biens économiques ne contaminent la preuve. En effet il **n'y** a pas eu trace d'argent pendant tout le temps qu'a duré l'affaire.
- F) Éviter tout ce que nous pourrions confondre avec une secte. C'était **en** effet un groupe **d'étude** de la civilisation extraterrestre dont on pouvait sortir librement.
- G) Enrichir votre culture par la lecture des rapports».

Jordàn Pefla se félicite que «presque toutes ces conditions aient été remplies».

Dans **un an** (à compter **de ces aveux**) devrait sortir un livre dans lequel il expliquera sa version de l'affaire Ummo. Il espère **que** ceux qu'il trompa l'aideront à le diffuser. Si «**le "bluff"** était monumental» il ne doute pas en **tous** cas qu'ils cesseront désormais «de croire à la superstition», sous peine de «**tomber dans** la tentation de tout paranoïaque». Suivent alors trois pages de cours psychiatrique magistral, passant en revue les divers délires liés ou non à la paranoïa, maladie qui frapperait, selon Jordàn Pefla, «75% de l'humanité : 3 sujets sur 4»...

A chacun de juger à présent. Livres sont ceux qui choisiront de croire que le but de 26 ans de manipulations fut de «mettre en lumière la notion de mythe» et que cette simple «expérience» fut mise à profit pour

«encourager (...) l'amour envers ses semblables», «défendre les droits de la femme» et «chanter les louanges des représentants des Sciences»...

Devant pareilles énormités, qu'il nous soit néanmoins permis de donner notre avis. Dans *Phénomène* n° 15, nous avons publié une interview de M. Pefla datée du 25 février 1992. Il s'y efforçait, à l'époque encore, de convaincre de son innocence ceux qui l'accusaient d'être à l'origine de l'affaire Ummo. **Nous** vous invitons à relire ce document où les mensonges succédaient aux non-dits. C'est le même processus que nous retrouvons ici : mensonge **que la** non implication de Mme Pefla, **elle** qui racontait ses contacts avec les Ummites. Mensonge aussi que le libre arbitre dont auraient joui les destinataires des lettres, **eux qui** se voyaient rappelés à l'ordre par de multiples courriers à la moindre incartade. Mensonge toujours que la secte hindoue qui **joua** les faussaires, **elle** qui rappelle tellement les coupables «exotiques» que Jordàn Pefla aimait tant invoquer jadis pour brouiller les cartes... Mensonge surtout que le prétendu «code éthique», alibi grotesque qui ne mettra pas M. Pefla à l'abri des procès qu'il encoure maintenant. Mensonges en vrac que l'absence d'intérêt financier, **en fait** si présent après l'attaque cérébrale de Jordàn Pefla en 1988, et la volonté de **non-diffusion** des courriers, alors que journalistes et écrivains furent manipulés à loisir pour donner à l'affaire l'ampleur qu'on lui connaît.

Quant aux non-dits, qu'en est-il des complices qui aidèrent Jordàn Pefla dans sa besogne ? Quid par exemple de **la** célèbre Marisol, manipulée sans le moindre scrupule des années durant ? Qu'en est-il aussi du contenu politique des lettres d'Ummo, qui ne se voit pas gratifié d'un mot d'explication dans ces 10 pages d'aveux ? **Quel** est donc le tabou qui empêche systématiquement M. Pefla d'aborder cet aspect de l'affaire ?

Répetons-le encore une fois. Si M. Pefla veut endosser aujourd'hui l'entière responsabilité de l'affaire Ummo, il se doit de rendre compte de toutes les facettes de **celle-ci** - sous peine de ne révéler que d'évidents mobiles cachés - chose qui devrait être facile pour qui prétend être le seul coupable.

RM

Bloc-notes



X Story Musgrave, l'un des sept astronautes envoyés par la NASA pour réparer le télescope spatial Hubble, s'est déclaré prêt pour toute rencontre rapprochée qui pourrait se dérouler dans l'espace. *«J'essaie de communiquer avec la vie qui se trouve Ut dehors (...)' déclare-t-il. Musgrave, qui est astronaute depuis 1967, et qui a un cursus scientifique impressionnant déclare faire tout son possible, une fois dans l'espace, pour attirer l'attention de quelconques extraterrestres. «Vous savez - déclare-t-il - la veille d'un décollage, je me rends en bord de mer où je m'allonge pour regarder les étoiles et quand je vois passer un satellite, je me dis "demain, ce sera ton tour. Tu vois cette traînée ? Ben c'est toi demain" : Romantique... Story.*

X Steve Schiff, un député républicain d'Albuquerque vient de demander au General Accounting Office (une sorte d'équivalent de notre Commission d'Accès aux Documents Administratifs) de rouvrir l'enquête sur l'affaire de Roswell, où il est dit qu'une soucoupe fut récupérée avec ses occupants en 1947. Schiff a été sensibilisé au problème par des lettres reçues de certaines personnes se disant témoins directs. D réclame la saisine du CAO (placé sous la tutelle du House Government Operations Committee dont il est membre) après avoir été baladé d'un orga-

nisme à l'autre. *«Je présume que s'il y avait des corps d'extraterrestres à la base aérienne de Wright Patterson, quelqu'un les aurait trouvés au cours des dernières années» dit-il. «D'un autre côté, il faut dire que tout est possible tant que le gouvernement se refuse à parler. C'est lui qui promette de telles choses en ne disant rien». Affaire à suivre donc.*

X Nos amis du Centro Italiano Studi Ufologici ont pu se faire transmettre une copie de *Oggetti Volanti Non Identificati (O.V.N.I.) - Rilevazioni Statistiche (1979-1990)* (OVNI - Rapport statistique 1979-1990), un fascicule édité par les services de l'Eut-Major de l'Aéronautique Civile et Militaire. Un document sur lequel s'était fondé, en son temps, le député Tulio Regge, pour asseoir son rapport préliminaire au Parlement Européen. Il s'agit, comme son nom l'indique, essentiellement d'une étude statistique, au demeurant très superficielle, basée sur les observations reçues par l'Etat-Major italien. En tout 111 observations ce qui, on s'en doute, est loin des 2456 témoignages reçus par le CISU dans la même période. On apprend ainsi que 1980 fut une année exceptionnelle avec 32 rapports (contre 9,25 de moyenne les autres années) et que le maximum de rapports provient plutôt de l'Italie centrale, avec une prédilection particulière pour les côtes (mers Adriatique et Tyrrhénienne).

X Le numéro de mars 1993 de *Popular Science* présentait un article très bien fait et relativement complet sur le programme ultra secret Aurora d'avions furtifs américains. Selon la revue, 10 à 20 de ces appareils auraient été déjà construits (à 1 milliard de dollars pièce) et seraient opérationnels depuis... 1989 ! *Popular Science* révèle aussi que le programme ne s'appellerait plus Aurora mais Senior

Citizen (Le Vétéran).

X Au sujet de l'enquête sur l'observation (rapprochée) effectuée dans les Bouches-du-Rhône dans la nuit du 29 août 1993 (voir *Phénomène* n° 17, pp. 13-16), la brigade de Gendarmerie de Septèmes-les-Vallons, nous écrit : *«J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la découverte d'un ballon-sonde par un particulier, dont nous ne connaissons ni l'identité ni l'adresse, a eu lieu au mois d'août 1993. Cette personne s'est mise en rapport avec les services météo pour retourner ce ballon-sonde. La Gendarmerie n'est pas intervenue. Aussi, aucune procédure relative à la découverte de ce ballon-sonde n'a été établie par la brigade de Septèmes-les-Vallons». L'hypothèse se confirme... L'enquête se poursuit.*

X Mise à part la parution du livre de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (*vague d'OVNI sur la Belgique* • 2 -, *Une énigme non résolue*), prévu pour le mois d'avril, un autre ouvrage, également prévu pour avril, devrait paraître aux éditions Albin Michel sous la plume de Robert Roussel (déjà auteur de *OVNI : la fin du secret*). Son titre (provisoire) : *Les vérités cachées de l'enquête officielle*. Un livre qui devrait notamment révéler un certain nombre de cas dont le SEPRA n'a jamais fait état Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

X Au moment de bouder, nous apprenions que l'émission *Mystères* traitait, dans son édition du 5 février (TF1 - 20h50), de l'affaire de Rendlesham Forest. Un cas tout à fait exceptionnel BUT lequel nous aurons l'occasion de revenir en détail, et qui mis une trentaine de militaires américains aux prises avec un engin non identifié dans une forêt anglaise à la fin de l'année 1980.

Coupures de presse 1993

Afin de vous remercier pour votre fidélité et parce que beaucoup s'entre voua l'ont demandé, SOS OVNI met à votre disposition l'ensemble des coupures de presse reçues par l'association en 1993. Ces documents constituent un témoignage brut sur la totalité des dossiers traités par SOS OVNI au cours de l'année 93 (cercles céréaliers parisiens, rentrée du 31 mars, Rencontres Européennes de Lyon, observations diverses, etc.).

Une centaine de coupures photocopiées en vrac (sans classement) en recto simple. Une base de travail non exhaustive, mais un dossier indispensable réalisé grâce au travail de nos nombreux correspondants.

Pour obtenir ce document, envoyez 100 ff (port compris) avec vos coordonnées à SOS OVNI - B.P. 324 - 13611 Aix Cédex 1 - France

Eurêka...

Les ovnis au Parlement Européen

O Perry Petrakis

Cela fait déjà quelques mois que nous vous en parlions. Le Parlement Européen se penche sur la possibilité de créer un organisme s'intéressant aux apparitions d'objets volants non identifiés sur le territoire européen. De grandes décisions devraient être prises dans les semaines ou mois à venir, Phénomèna a décidé d'ouvrir ce grand dossier.

Vieux rêve. Celui déjà fait à la veille de la création de la commission Condon, du débat à la Chambre des Lords britannique ou de la création du Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés. Cette fois cependant, les choses paraissent différentes. Ce n'est plus un Etat qui prend la décision de remiser son dossier ovni derrière l'existence d'une commission quelconque, c'est le Parlement Européen, autrement dit les «Douze», qui semble admettre la nécessité de créer une structure européenne d'étude des ovnis.

Mais comment en sommes-nous arrivés là ? Pour mieux comprendre, revenons un peu en arrière. En 1989 et 1990, la Belgique connaît une vague d'observations d'ovnis sans précédent. Des rencontres rapprochées aux détections radars en passant par plusieurs milliers de témoignages reçus par la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS), l'affaire, d'ufologie, devient rapidement militaire, puis politique avant de déborder le cadre strictement belge, devenant européenne en prenant de l'ampleur. A la fin 1990, le député belge d'origine italienne Elio di Rupo saisit la présidence de la Communauté Européenne d'une proposition de résolution visant à la création d'un Centre Européen d'Observation des OVNI.

Comme d'habitude en pareille circonstance, se fondant sur l'article 45 du règlement de la Communauté, le Président du Parlement renvoie la proposition, le 25 janvier 1991 à la Commission de l'Energie, de la Recherche et de la Technologie pour examen au fond, autrement dit, afin

le véritable problème n'est pas représenté par des extraterrestres mais bien par des humains mal informés et trop inventifs ainsi que par les hommes politiques qui ne se rendent pas compte des problèmes pouvant découler de la perte de contrôle d'une opinion publique

de savoir si cette proposition est légitime et si elle peut être du domaine de la Communauté.

Au cours d'une réunion tenue le 29

janvier 1991, la Commission de l'Energie décide d'«instruire» en quelque sorte le dossier et mande un rapporteur chargé de réunir des renseignements, le député italien Tulio Regge.

Tulio Regge n'est pas à vrai dire un fervent partisan du phénomène ovni comme nous le verrons plus loin. Député italien représentant le Partito Democratico della Sinistra (gauches italiennes), il est astrophysicien, licencié en Sciences Physiques, titulaire de diverses distinctions scientifiques et notamment de la Einstein Medal for Physics.

Les recherches en matière d'ovni effectuées par Tulio Regge vont être suivies par la Commission de l'Energie, de la Recherche et de la Technologie (dorénavant CERT) lors de ses réunions des 20 janvier, 25 mars, 23 avril et 25 juin 1992 et des 15 février et 28 septembre 1993, puis du 29 novembre au 1er décembre 1993. La CERT décide, au cours de la dernière de ces réunions, d'adopter à l'unanimité la proposition de résolution, ce qui signifie en fait qu'après s'être documentée la CERT attribue une existence légale à la proposition qui peut donc suivre son cours. Le rapport définitif est déposé le 2 décembre 1993.

Ce rapport, parfois étonnant, toujours intéressant est révélateur à bien des égards. De la personnalité et des opinions de son rapporteur d'abord, des bases sur lesquelles doit se fonder le Parlement Européen pour créer un centre d'observation des ovnis ensuite. Nous allons détailler les points les plus intéressants de ce rapport.

Après un très bref historique de la désormais célèbre observation de Kenneth Arnold, le 24 juin 1947, l'auteur passait en revue les différentes hypothèses proposées au rang desquelles on trouve en premier lieu les secrets militaires. S'appuyant sur le fait qu'il serait difficilement concevable de garder un secret pendant

près de 50 ans (date des premières observations), l'auteur entendait démontrer que les ovnis ne peuvent être des appareils militaires secrets. Il paraissait ignorer le fait qu'en certaines circonstances ponctuelles des armements non encore connus peuvent générer des observations **d'ovnis**. Certes cela ne peut constituer une solution globale. Il n'empêche ! C'est très probablement ce qui se produit même si, comme il le rappelle, dans le cas de la vague en Belgique, il ne peut s'agir du **F117A**.

L'auteur montrait ensuite les problèmes incommensurables qui se poseraient dès lors que l'on admet l'hypothèse extraterrestre (voyages trop longs, planètes trop lointaines, absence de signaux intelligents, etc.) en précisant qu'aucune preuve formelle, du côté des astronomes ne peut **conforter** cette version. «*Il n'est toutefois pas exclu que les extraterrestres aient pu établir une base dans la ceinture d'astéroïdes mais il n'existe aucune observation à l'appui de cette théorie*» **précise-t-il**.

Oui mais... s'ils ont N millions d'années d'avance sur nous ? Etudiant cet argument souvent avancé, dans le paragraphe consacré aux «super-technologies», il rappelait que la CERT ne peut se laisser entraîner dans des débats où la rigueur scientifique ne pourrait s'exprimer, soulignant que «*c'est aux tenants de l'existence d'extraterrestres qu'incombe la charge de la preuve, et non à ceux que cette hypothèse laisse sceptiques*».

Faisant l'analyse de ce qu'offre la presse, et plus **généralement** tous les médias (livres, etc.) au sujet du phénomène ovni, Regge mettait, à notre sens, le doigt sur le véritable problème : celui de la fiabilité de l'information et de la propension des crédules ou des mal informés à ériger en religion la croyance aveugle aux extraterrestres.

«*Il n'est pas du devoir du Parlement de se prononcer sur les ovnis. Celui-ci*

doit, par contre, intervenir au plus tôt pour veiller à l'exactitude des informations offertes au public. Si des mesures ne sont pas prises de bonne heure, le siècle prochain pourrait très bien ne pas être totalement marqué du sceau de la science et signaler par contre le début d'un nouveau Moyen-âge de style hollywoodien. Le véritable danger n'est pas représenté par des extraterrestres, mais bien par les humains mal-informés et trop inventifs, ainsi que par les hommes politiques qui ne se rendent pas compte des problèmes pouvant découler de la perte de contrôle d'une opinion publique qui devient la proie d'idéologies mystiques et parascientifiques. On peut soupçonner à juste titre qu' derrière certaines vagues persistantes d'observations, parmi lesquelles l'affaire Ummo et les événements belges, se cachent des organisations décidées à manipuler la crédulité des masses à des fins politiques».

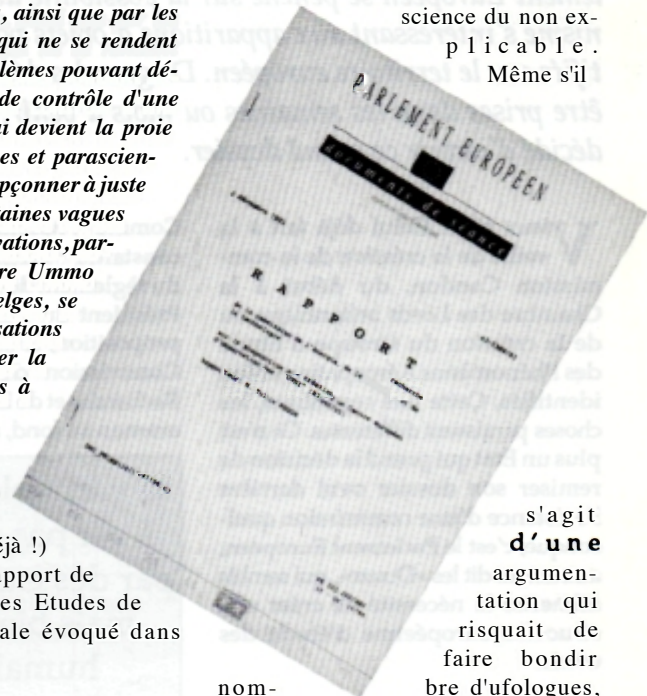
Grave mise en garde que l'on retrouve en partie (déjà !) en 1977 dans le rapport de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale évoqué dans **Phénomène n° 10**.

En présentant l'éventail des explications avancées, l'auteur du rapport égrène les chiffres du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique qu'il rapproche des 1500 cas **reçus** par la SOBEPS. Et de préciser au sujet de ces témoignages : «*Le phénomène présente différentes caractéristiques qui devraient nous engager à considérer avec une extrême prudence ces événements comme preuves à l'appui de l'hypothèse ET*».

«*(...) les cas, très peu nombreux, d'observations qui restent inexplicables (4% environ), doivent être considérés comme des ovnis (objets volants non identifiés) au sens littéral du terme. L'absence, peut-être provisoire ou accidentelle, d'explication n'autorise pas à considérer ces apparitions comme une preuve certaine*

ni même comme un indice de l'existence d'extraterrestres disposant de possibilités technologiques infiniment supérieures aux nôtres. Il reste en tout cas du devoir de la communauté scientifique de poursuivre les recherches sur ces cas de manière à parvenir à une explication satisfaisante».

La nature, c'est bien connu, a horreur du vide, et la science du non explicable. Même s'il



s'agit d'une argumentation qui risquait de faire bondir bre d'ufologues, il faut **no**ter qu'elle avait l'avantage de la clarté. Il faut aussi rendre hommage à Tulio Regge qui, **bien** que ne croyant pas aux ovnis en tant qu'objets issus d'intelligences extraterrestres, eut le mérite d'en proposer une étude approfondie.

Au cours de son enquête préliminaire, l'auteur du rapport poussera l'honnêteté jusqu'à interroger des témoins et à s'adresser aux Forces Aériennes des Douze. On apprend ainsi que seule l'Italie répondit favorablement en expédiant une synthèse de témoignages recueillis par l'aéronautique italienne au cours de la décennie. L'Armée de l'Air française répondit «*courtoisement*» de contacter le SEPR, alors que les Espagnols brandirent le secret militaire



L'hémicycle du Palais de l'Europe à Strasbourg où siègent les 518 députés du Parlement Européen, 12 fois par an, en sessions d'une semaine. © Parlement Européen.

et que les Allemands se déclarèrent non concernés.

L'auteur du rapport conclut en rappelant **que le SEPRA effectue** ce type de travail depuis des années avant de poursuivre : «*Il pourrait toutefois s'avérer utile (on remarquera le «toutefois») de créer un office central chargé de recueillir et de coordonner les informations concernant les ovnis dans l'ensemble de la Communauté. Ce centre permettrait, dans un premier temps, de stopper le flux de rumeurs incontrôlées qui désorientent l'opinion publique et de devenir un point de référence dans le cas très fréquent où des observations sont signalées (...)*».

Dans ses attendus, le président de la CERT «*propose que le SEPRA soit considéré comme un interlocuteur valable en matière d'ovnis dans la Communauté Européenne, que lui soit attribué un statut qui lui permette d'effectuer des enquêtes sur tout le territoire communautaire et que les charges supplémentaires susceptibles de découler de la mission élargie du SEPRA soient*

compensées par le biais d'accords entre le gouvernement français et les autres Etats membres de la Communauté Européenne de même que directement entre le SEPRA et d'autres instituts ou organisations de recherche existant dans la Communauté Européenne, là où la nécessité s'en ferait sentir et avec l'approbation des gouvernements concernés;

charge son Président de transmettre la présente résolution à la Communauté, au Conseil ainsi qu'à la représentation de la France auprès des Communautés Européennes et au Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse».

On pourrait discuter à l'infini de l'utilité d'«européaniser» le SEPRA et nous avons d'ailleurs posé quelques jalons à ce sujet (voir *Phénomène* n° 12, page 21). Les résolutions débattues en ce moment-même au Parlement sont **suffisamment** floues pour permettre toutes les interrogations. En élargissant les prérogatives du SEPRA, a-t-on pensé à son encadrement ? **Y aura-t-il** un quel-

conque organisme chargé de s'assurer de son bon fonctionnement ? **Comment et sur quels critères préviendra-t-on le SEPRA d'un cas et sera-t-il** comptable des résultats auprès du public, du Parlement, ou de toute autre institution ? Non seulement ces questions ne trouvent aucune réponse dans le rapport, mais il semble **que** ce dernier constitue un «**blanc-seing**» permettant à Jean-Jacques Velasco de «mener sa barque» comme bon lui semble. Compte tenu des résultats français, on ne peut que se montrer très inquiets.

Pour l'instant, suite à une pression médiatique de certains députés anglais, Teddy Taylor en tête, la proposition a été retirée de l'ordre du jour de janvier. M. Claude Desama, le président de la CERT, nous confiait **toutefois** récemment que cette dernière ferait tout son possible pour que ce groupe de recherche européen naisse très rapidement, certains parlant **même** de février. Après... Advienne que pourra !

Perry Petrakis

Course-poursuite

Enquête à Tronville-en-Barrois

○ Gilles Munsch et Christine Zwygart

Objet au sol et entités : une rencontre rapprochée qui, rendue publique, a inévitablement attiré, en ordre dispersé, médias, curieux, et ufologues. Les interventions et les influences de toutes sortes, ainsi que la polémique lancée dès le début, par l'explication possible du cas par une voiture, ont été loin de créer le climat propice à une enquête sereine...

Informés par des sources diverses (France Infos, SOS OVNI) d'un cas de rencontre rapprochée dans la Meuse, probablement dans la nuit du 3 au 4 janvier 1994, nous prenons contact dès le mercredi 5 au soir avec Mme L. Rendez-vous est pris pour le lendemain après-midi. Arrivés dès le jeudi matin sur place, nous nous procurons l'édition locale de *L'Est Républicain* datant de la veille. Un encart de dernière minute y fait état d'un témoin qui, à l'encontre de la famille L., affirme avoir reconnu une voiture avec un seul occupant. Grâce à une photo de l'article et à une carte IGN, nous retrouvons l'endroit supposé des traces alléguées de l'engin, sur un chemin sablonneux. Mais nous ne remarquons nous-mêmes aucune trace particulière ou anormale évidente, alors que nous constatons que des véhicules tout terrain (4x4, motos) empruntent ce chemin.

Nous nous rendons ensuite chez les témoins qui se montrent alors réticents à toute déclaration, à cause de l'article de *L'Est Républicain* dont le journaliste, comme ils nous l'expliquent, a fortement déformé leurs propos. Ils finissent cependant par nous recevoir et nous pouvons discuter assez longuement avec eux. Ils ont de toute évidence été fortement frappés par ce qu'ils ont vu et nous posent beaucoup de questions. Ils nous promettent un récit complet de

l'observation dès qu'un rectificatif aura été diffusé dans le journal.

De retour le samedi suivant, nous allons à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois qui a enquêté sur le cas et qui nous confirme la piste d'une voiture, tout en ne mettant en cause, à aucun moment, la bonne foi des témoins. Retournant à Tronville, nous effectuons des mesures sur le terrain. Puis nous rencontrons à nouveau les témoins. Nous obtenons quelques éléments de l'observation, mais l'opposition à un récit complet et circonstancié est encore forte. Le même argument est invoqué, alors que nous avons de bonnes raisons de penser, à ce moment-là, que leur

témoignage a bien été enregistré, **entre-temps**, par au moins un autre ufologue...

Les jours suivants, d'autres observations auront lieu, dont l'une au cours de laquelle les témoins nous téléphoneront pour essayer de comprendre ce qu'il voient alors dans le ciel étoilé.

Nous contacterons également le journaliste de *L'Est Républicain* afin d'avoir son avis et d'évoquer avec lui l'éventualité d'un rectificatif. Il nous dira ne pas en voir l'utilité, (non plus que celle d'un appel à témoins), arguant du fait que cela risquait d'ajouter aux désagréments déjà subis par la famille.

Parallèlement, une enquête est lancée sur les Vosges (avec appel à témoins), où une personne, qui a contacté la famille L., a fait une observation dans la même période. Le samedi 15 janvier, une nouvelle visite à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois nous apporte des éléments nouveaux venant plus encore soutenir l'hypothèse d'une voiture.

De retour auprès des témoins, nous retrouvons plusieurs autres ufologues déjà présents et nous pouvons enfin recueillir le récit de l'observa-



Emplacement des témoins durant la phase **principale** de l'observation. Le trait d'axe précise la direction d'observation du phénomène dans sa phase statique. La silhouette figure l'emplacement du phénomène observé (sans tenir compte de son aspect réel ou présumé). Distance proche des 80 mètres. © Gilles Munsch.

Phénomène

tion (bien qu'aucun rectificatif ne soit encore paru dans le journal) et regarder la vidéo du phénomène filmé une semaine plus tôt.

Dans la soirée, nous serons témoins de confusions avec des étoiles dans un ciel alternant éclaircies et nuages, ainsi que des activités nocturnes d'autres ufologues sur le terrain. Le 19 janvier, M.F. (le seul témoin ayant parlé d'une voiture), contacté par téléphone, nous confirme sa version des faits, démentant par là même les rumeurs selon lesquelles il se serait rétracté.

L'enquête n'est pas terminée. Elle se poursuit actuellement, d'une part par la vérification des détails de l'observation principale, d'autre part par des recherches concernant les événements annexes : perturbations sur des postes de télévision (requête auprès d'EDF), effet sur une voiture (dont les témoins eux-mêmes pensent pouvoir retrouver le chauffeur), phénomènes dans le ciel, autres traces au sol, etc. Rien ne permet pour l'instant de lier ces phénomènes à l'observation principale. Les services météorologiques ont également été contactés.

Tronville-en-Barrois est un petit village de la Meuse, situé entre Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc. Le diman-

che 2 janvier 1994, les membres de la famille L., habitant le Lotissement des Combles, viennent de se coucher. Brusquement, une lumière blanche violente, mais non éblouissante, éclaire la chambre dont la fenêtre n'est masquée par aucun volet

M.L. consulte sa montre : il est 00h05. Il va à la fenêtre où sa femme le rejoint, bientôt suivie de leur fille Priscilla, 7 ans, qui a également vu la lumière dans sa chambre, et des autres enfants : Delphine, 13 ans, et Séverine, 17 ans, accompagnées d'un ami de la famille, David, 20 ans. Ils voient un objet posé sur un petit chemin qui se trouve à un peu plus de 100 mètres de la maison, de l'autre côté d'un champ. En ouvrant la fenêtre, il peuvent entendre comme un bruit de «réacteur». La lumière s'éteint, le bruit cesse, et ils peuvent alors mieux discerner l'objet.

Il est circulaire, avec une «coupole» surmontée d'un dôme plus petit, et mesure environ 5 mètres de diamètre. Deux «phares» blancs sont visibles à la base sombre de l'objet, et l'ensemble fait 2 m à 2,50 m de hauteur.

Ils se précipitent dehors et se retrouvent alors au plus près à 80 mètres de l'objet (distance que nous avons mesurée). La coupole est éclairée à

l'intérieur et ils y aperçoivent des silhouettes qui semblent bouger. Cette coupole est divisée en 3 parties séparées par des sortes de «montants» sombres. A l'intérieur de chacune de ces parties se tient, «debout», un être ressemblant à un être «humain» (distinction faite par rapport à un «robot»). Les 3 personnages leur font face et semblent revêtus d'une combinaison gris clair. Les témoins ne distinguent pas de détails concernant les traits de leur visage ou des membres quelconques. Se passant les jumelles, ils remarquent cependant qu'ils ont une grosse tête, sans pouvoir préciser s'ils portent des casques. L'être du milieu a une plus grosse tête que ses compagnons, et il y a, devant lui, «quelque chose de carré avec des boutons lumineux».

Partagés entre la stupéfaction et la peur, ils pensent que l'on va les prendre pour des fous et décident d'appeler un voisin, M.F., auquel ils téléphonent, afin qu'il puisse, lui aussi, être témoin. M.F. semble tout d'abord intrigué par le phénomène, puis il pense qu'il s'agit d'une voiture. Selon les témoins, il repartira avant la fin de l'observation.

Brusquement, tout s'éteint, et ils observent alors, le long de l'objet, à la limite entre la coupole et la partie inférieure sombre, mais apparemment à l'intérieur de la coupole, des «voyants lumineux» rouges et verts qui clignotent alternativement. Puis ils entendent un bruit ressemblant à «un claquement de portière d'auto». «Quelque chose» se lève sur l'arrière et l'un des êtres (celui de droite par rapport aux témoins) saute à terre, avec à la main une «lampe torche» qui émet un puissant faisceau de lumière blanche. L'être débouche de l'arrière de l'engin, le contourne par la droite et passe devant, face aux témoins. De sa torche, il balaie les environs dans leur direction, comme s'il les avait vus. Puis il réintègre l'objet. Les témoins entendent à nouveau un bruit de claquement de portière. Les lumières sur le pour-



Vue de la maison des témoins depuis l'emplacement présumé du phénomène observé. L'observation s'est déroulée depuis la fenêtre, puis depuis le coin de la maison voisine. © Gilles Munsch.

Phénomène

tour de la coupole s'arrêtent de clignoter et l'intérieur s'éclaire à nouveau. L'objet pivote alors sur lui-même. Puis tout s'éteint et il ne reste plus que les deux phares. L'objet démarre avec un sifflement aigu, comme s'il «glissait» vers la gauche, sur le chemin, et disparaît, caché aux yeux des témoins par les maisons. Ils ne le verront pas s'élever.

faire et ne pas se sentir concerné par cette histoire. Il refuse notre **proposition** de le rencontrer, n'ayant rien à ajouter à ce qu'il a dit aux gendarmes et renvoyant vers eux ceux qui veulent en savoir plus.

Il n'a personnellement rencontré qu'un seul enquêteur dont il semble **n'avoir pas apprécié les questions**. Il ne comprend pas comment il a été

l'observation. Des recherches sont en cours pour retrouver cette voiture et son chauffeur.

Sur les lieux, ils n'ont remarqué aucune trace particulière ou anormale pouvant avoir été produite par un phénomène de nature insolite.

Par ailleurs, les témoins, dont ils sont persuadés **dela bonne foi**, n'ayant

De retour dans leur chambre, Mme L. remonte le réveil pour ne pas oublier qu'il faut se lever le lendemain car il y a école. **Il est alors 00h17.**

Le matin même, une amie de la famille, Mme X., habitant Nançois-sur-Ornain, à quelques kilomètres de là, vient leur rendre visite et leur parle de l'observation d'une lumière sur le mur de sa chambre, la nuit même à 00h02. Ils lui racontent alors ce qu'ils ont vécu, et **Mme X.** décide d'appeler les journalistes pour savoir si d'autres observations auraient été rapportées. C'est ainsi que le cas sera médiatisé. Ce n'est également que le matin que les témoins se rendront sur le chemin où, à l'endroit où se trouvait l'objet, ils découvriront, selon leurs dires, 3 portions de cercle d'une vingtaine de centimètres de large où le **sol** a subi une pression.

Comme nous l'avons vu, l'hypothèse d'une voiture repose sur deux éléments : le témoignage de M.F. et l'enquête de gendarmerie.

N'ayant pu rencontrer M.F. chez lui comme nous l'avions prévu, nous prenons contact avec lui par téléphone. Dentrée très réticent, il considère ne pas être à l'origine de l'af-

mêlé à cette histoire, alors qu'il avait dit aux autres témoins qu'il ne voyait **pas la** même chose qu'eux. Selon lui, le cas sera expliqué et démenti par la gendarmerie.

Lors de notre première visite à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois, le 6 janvier, la piste d'une voiture nous est confirmée. M.F., dont il n'y a alors **que** le témoignage oral, lui **a** en effet précisé, parlant de cette voiture, avoir reconnu une Citroën CX. Or, le même soir, les gendarmes avaient eux-mêmes poursuivi une telle voiture, dont le chauffeur est connu de leurs services, et avaient perdu sa trace... dans le Lotissement des Combles, environ **01h30** avant

à aucun moment parlé d'objet «volant», la procédure suivie pour l'enquête n'a pas été une procédure de type ovni et n'a donc pas été transmise au SEPRA.

Notre seconde visite, le 15 janvier, nous apporte des éléments plus précis. La déposition de M.F. a été enregistrée le matin même. Celui-ci, contrairement à des rumeurs laissant entendre qu'il s'était rétracté, a confirmé son témoignage concernant une voiture Citroën CX, précisant qu'il n'avait vu qu'une personne à bord.

Par ailleurs, le chauffeur de la voiture a été arrêté quelques jours plus tôt, par la Brigade Motorisée de Bar-le-Duc, et est passé aux aveux. Il a reconnu s'être effectivement trouvé sur les lieux au moment même de l'observation.

Selon ses explications, après avoir échappé aux gendarmes il est allé cacher sa voiture **aubout** du chemin (dont il faut préciser qu'il se termine en cul de sac sur des champs), près d'un terrain apparemment utilisé par les amateurs de **moto-cross**. Puis il



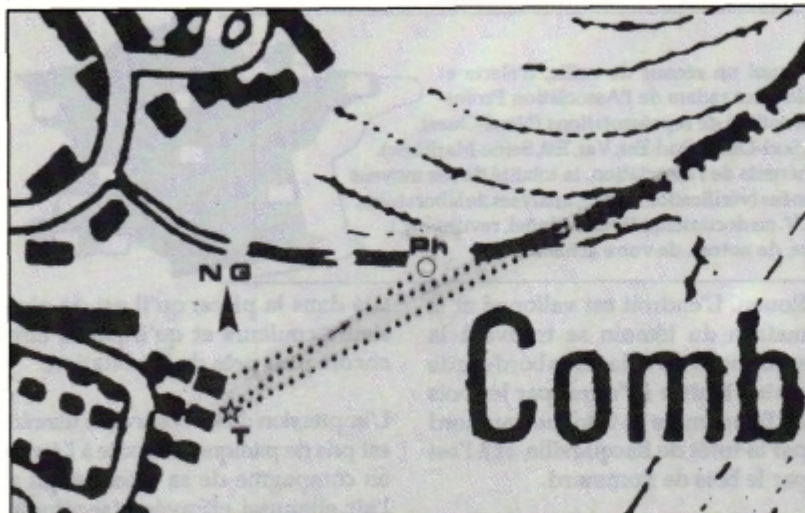


Schéma des lieux. Carte agrandie (1 cm = 45 mètres environ) T - Position des témoins, Ph - Position du phénomène. La petite flèche indique la direction de l'observation (cette carte révèle quelques imprécisions sur le tracé du chemin). © Gilles Munsch.

est revenu à pied (le chemin fait environ 1 km de long) à Tronville où il a erré un certain temps. Enfin, il est retourné chercher sa voiture et a redescendu le chemin, moteur au ralenti, allumant et éteignant ses phares. Au moment précis de l'observation, il était effectivement arrêté sur le chemin à l'endroit où l'objet a été vu.

Les gendarmes ont également noté que la voiture en question a été accidentée et se trouve en très mauvais état. Ils ont bien constaté, entre autres choses, qu'une courroie émettait un sifflement.

Un nouveau contact, pris par téléphone le 25 janvier, s'est révélé infructueux et n'a pas permis d'apporter d'éléments nouveaux ou complémentaires.

Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 janvier, vers 03h00, M.L., qui a des difficultés à dormir tant son observation du 3 lui occupe l'esprit, se lève et regarde par la fenêtre de sa chambre. Il observe alors, globalement dans la même direction, mais dans le ciel cette fois, une «boule» lumineuse blanche immobile. Il prévient sa femme qui peut, comme lui, constater le phénomène. Il esti-

mera sa taille apparente à une petite lune (confusion probable avec Jupiter au lever).

Dans la soirée du dimanche 9, la famille L. nous contacte par téléphone pour annoncer une observation en cours, depuis leur domicile, à laquelle assistent une quinzaine de personnes et qu'ils cherchent à comprendre. Pendant deux heures, Gilles tentera de se faire expliquer les détails de ce qu'ils observent. Il pense à des confusions avec des astres (étoiles, planètes, nébuleuses ou amas...), le ciel étant très clair et les témoins semblant peu au fait des phénomènes astronomiques. L'observation s'effectue à l'oeil nu et à l'aide de jumelles, et un caméscope permet même de saisir le phénomène. Une tentative de triangulation, provoquée par Gilles, conduit à penser que le phénomène observé se situe très loin des témoins. Les choses en restent là, un témoin étant censé avoir repéré sur une feuille la position du phénomène sur le fond d'étoiles visibles (confusions probables avec Bételgeuse, Rigel, Sirius, Procyon, puis Régulus).

Dans la matinée du 15, Mme X. découvre une trace à proximité de la statue de la Vierge Noire, sise au

Belvédère du même nom, sur la commune de Nançois. Accompagnée de deux ufologues, elle examine et filme cette trace. Selon eux, l'alignement de cette trace avec sa maison et celle de la famille L. apparaît fort insolite et suggère un atterrissage, en ce lieu, d'un objet (le même ?...). Retournés sur place une semaine plus tard pour examiner de plus près cette trace, nous concluons à son caractère commun dans un environnement envahi par les traces laissées par des véhicules tout terrain.

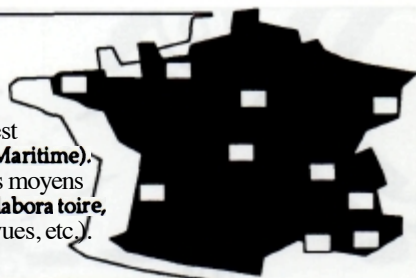
Revenus dans la soirée du 15 sur les lieux de l'observation principale, nous nous rendons compte que certains témoins assimilent des étoiles visibles (Bételgeuse, Sirius) à un phénomène insolite plus ou moins similaire à ce qui fut observé le 9. Il semble alors établi que la turbulence atmosphérique et la réfraction sont conjointement à l'origine de mésinterprétations (classiques en ufologie). Le lent mouvement apparent du ciel et l'observation à l'aide de jumelles (aberrations chromatiques), semblent avoir renforcé l'impression de couleurs changeantes et de mouvements propres pour les phénomènes observés.

On peut conclure que toutes ces observations, postérieures à l'observation du 3 janvier, ne sont pas suffisamment consistantes pour ajouter une quelconque confirmation aux faits rapportés. Elles paraissent plutôt le fait d'une démarche, bien compréhensible, visant à accréditer l'observation première. L'inexpérience des témoins dans ce domaine explique leur manque d'esprit critique à ce niveau.

Dans ce cas comme dans la plupart des affaires d'ovni, la première chose à noter est la bonne foi évidente des témoins, qui n'ont, en aucun cas, échafaudé une mise en scène destinée à se mettre en valeur. Ils n'ont, à aucun moment, occulté les détails

En direct d'SOS OVNI

SOS OVNI est une association, mais c'est aussi un réseau de veille, d'alerte et d'expertise des cas **couplé** avec celui constitué des radars de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne. Il est constitué de représentations (Nord-Ouest Seine et Bassin Parisien, Isère, Centre, **Rhône**, **Sud-Ouest**, Sud-Est, Var, Est, **Seine-Maritime**). L'association offre à tous ces bénévoles, adhérents de l'association, la totalité de ses moyens d'analyse, de contrôle et de **diffusion** des données (vérifications radar, analyses **de laboratoire**, relevés météo ou astronomiques, accès **aux P. V.** ou documents divers, minitel, revues, etc.). Carte rubrique fera le point, chaque bimestre, de notre... de votre actualité.



Christian Soudet nous informe...

Le 15 janvier dernier je reçois un appel du siège d'SOS OVNI me signalant qu'une rencontre rapprochée se serait déroulée à **Bacqueville**, dans le département de l'Eure. L'information était parue dans un hebdomadaire local. Le lendemain 16, je partais donc pour **Fleury-sur-Andelle** (Eure) pour, dans un premier temps, me procurer le journal **L'Impartial**. L'affaire fait la «Une». On y parle de rencontre rapprochée avec des extraterrestres l'article étant en fait basé sur l'interview du témoin principal, monsieur D.M. On apprend qu'il a prévenu spontanément la gendarmerie, qu'il a eu très peur, et qu'il ne souhaite en aucun cas revivre une pareille expérience. En conclusion, le témoin lance un appel en invitant toutes les personnes intéressées par le phénomène ovni à le contacter.

C'est donc sans hésitation que nous nous rendons chez M.M. dans le courant de la matinée du 16, non **sans** être auparavant passés à la gendarmerie où le militaire de permanence se montre intéressé par nos activités. Ce dernier nous confirme que l'un de ses collègues a bien auditionné deux témoins le 6 janvier au sujet d'une observation d'ovni. On nous confirme aussi que M.M. paraît être quelqu'un de sérieux et qu'il a manifestement été bouleversé par ce qu'il a vu.

L'observation elle-même s'est déroulée à Bacqueville, un village se situant au nord-est du département de l'Eure, dans le Vexin Normand, à environ 20 kilomètres au sud-est de

Rouen. L'endroit est vallonné et la maison du témoin se trouve à la sortie **nord** du village, en bordure de plaine limitée à l'ouest par les bois de Bonnemare et Choquet, au nord par la forêt de Bacqueville, et à l'est par le bois de Pommard.

Le témoin nous raconte les circonstances exactes de son observation. Le mardi 4 janvier 1994, vers 23h45, monsieur **DM** regarde la télévision. Il est seul puisque son épouse est partie se coucher. A un moment, il remarque sur sa gauche, par la fenêtre du **salon**, un point lumineux jaune incandescent qui se déplace dans le ciel. Il se lève pour se rendre à la fenêtre et s'aperçoit que le phénomène se situe à environ (estimations du témoin) 250 mètres de la maison. Il est de forme conique et tourne sur lui-même. Brusquement, \«engin», alors qu'il se trouve en direction du château de Bonnemare, se transforme pour devenir une lueur jaune semblable à une étoile.

Peu après, le phénomène réapparaît et le témoin note, après avoir éteint le téléviseur pour réduire la lumino-

sité dans la pièce, qu'il est de plusieurs couleurs et qu'il paraît être encore plus près de l'habitation.

L'impression d'être observé, le témoin est pris de panique. Il monte à l'étage en compagnie de sa chienne qui a l'air, elle aussi, **effrayée**, et se réfugie dans son lit où allongé, comme tétanisé par les événements, il ne réveille pas sa femme.

C'est à ce moment-là qu'il va entendre des craquements au pied du pignon de la maison, côté rue, et ressentir des douleurs dans les membres inférieurs et dans le dos, au-dessus du coccyx «comme si on me massait» **dira-t-il**. Soudain, il a comme un flash dans les yeux qui lui donne l'impression d'être ausculté, puis plus rien.

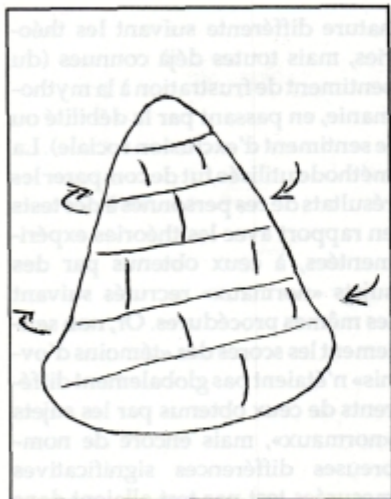
Monsieur M. s'endort **Il** ne fera aucun cauchemar, mais selon son épouse et des collègues, il restera pendant plusieurs jours un peu «ailleurs».

Le 4 janvier, à quelques kilomètres de là, et dans la direction indiquée par les époux M., il y a un autre

D'autres phénomènes ?

Le témoin a été très coopératif et nous a permis de recueillir d'autres témoignages qui lui **avaient** été adressés **par** des lecteurs de l'hebdomadaire **L'Impartial**. Ainsi, madame C. de Gisors (Eure) qui, après avoir mené son fils au bus, à 08h30, ce 4 janvier, aperçoit de sa cuisine une lueur très forte **qui** ne bouge pas. Elle pense d'abord à un **avion** ou à une étoile. Voulant vérifier s'il ne s'agit **pas** d'un reflet, elle ouvre sa fenêtre, mais la lueur est toujours là. Elle y restera, stable, pendant 15 minutes. Soudain, la lueur clignote, se déplace à vive allure pour rapidement disparaître «comme par enchantement».

Ch S.



Croquis de M.D.M.

témoin, madame S.L. Comme chaque soir, avant de se coucher, elle jette un coup d'oeil par la fenêtre en direction du Château dont elle est la gardienne, «pour voir si tout est normal». Or, ce soir-là, un peu avant minuit, elle remarque au-dessus de l'aile droite du château, vers le nord-ouest, une étoile «dorée» très brillante, qui se déplace selon un axe nord-ouest/sud-est à vitesse très lente. «Plus haut qu'un avion» et d'un diamètre qu'elle estimera à un tiers de celui du soleil. Au moment où le phénomène se trouve sur sa gauche (vers le sud-ouest), elle remarque une rangée de lumières jaunes avec, à l'arrière et légèrement au-dessus, un feu rouge. Elle cesse son observation au moment où le phénomène disparaît de son champ de vision, caché par la fenêtre.

Le 6 janvier, soit deux jours plus tard, l'épouse de DM. est réveillée par un bruit «comme un vrombisse-

ment» vers 02h00 du matin. DM., lui, voit des lueurs par la fenêtre «comme si quelque chose avait atterri».

Le 18 janvier, alors que notre enquête est en cours, M.D.M. observe, en compagnie de sa femme et d'un couple d'amis, un phénomène de plusieurs couleurs. L'observation dure environ une demi-heure, de 20h15 à 20h45. Le phénomène, qui aux dires du témoin se trouve au nord-nord-ouest, semble flotter au-dessus de la forêt et se déplace plus lentement qu'un avion. Il finira par disparaître à l'horizon dans un ciel très dégagé où la lune et les étoiles sont bien visibles.

Du préliminaire d'enquête, il ressort que les gendarmes furent prévenus directement par le témoin et purent constater qu'il avait été effrayé. Un procès-verbal a été établi, et les deux principaux témoins

propre petite enquête dans la région, interrogeant d'éventuels témoins et écrivant au journal. Il a même été jusqu'à contacter les témoins de Tronville-en-Barrois dans la Meuse (voir page 25). Il ne souhaite en aucune façon revivre une telle expérience. Son épouse, quant à elle, dormait le soir de la première observation. Elle affirme cependant qu'elle n'a jamais vu son mari dans cet état, précisant que, d'habitude très enjoué, il va rester «absent» pendant plusieurs jours. Madame M. a bien entendu un bruit «bizarre» le 6 janvier mais ne veut pas a priori lier cela à la première observation. Elle relativise les faits, mais elle est certaine que son mari a vu quelque chose d'étonnant.

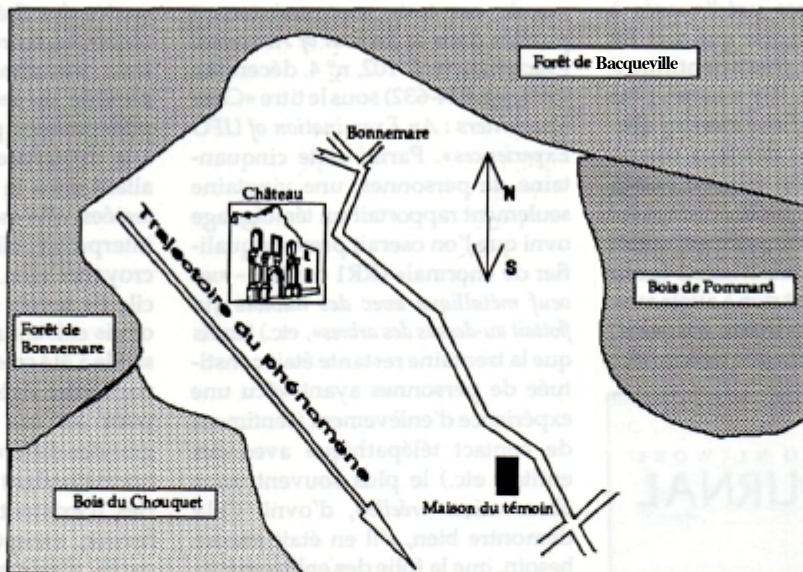
Pour être complet, il faut préciser que madame M. a observé un phénomène, il y a une vingtaine d'années, au-dessus de St-Romain-de-

Colbosc (Seine-Maritime). Il se présentait sous la forme d'un disque lumineux doré et serait, selon ses dires, passé devant la voiture. Il y aurait eu une panne de courant ce soir-là dans le village.

Il est bien trop tôt pour conclure sur cette affaire puis-

que de nombreux éléments doivent être éclaircis. Pour l'instant, il n'est pas possible de déterminer ce que vit MM. et l'enquête se poursuit. Nous y reviendrons dans un prochain numéro de *Phénomène*.

SOS OVNI Seine-Maritime - Christian Soudet



auditionnés. Ils nous ont par ailleurs précisé que plusieurs rondes avaient été entreprises au cours des jours suivants, mais sans résultats particuliers.

M.D.M., qui est directeur d'une entreprise de construction a fait sa

Revue de presse

Tous les bimestres, nous vous présentons, **ici**, une revue (non exhaustive) de la **presse**, spécialisée ou non, française ou étrangère, écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.



USA

thérapies et l'incompétence de ceux qui en abusent.

Ce numéro du *Mufon UFO journal* (n° 306, octobre 1993) ne se distingue pas par son rapport exclusif sur la situation ufologique russe (une grande mode désormais en Occident !). Il ne s'apprécie pas non plus pour les Nièmes révélations que peut y faire Bob Lazar. Non, à notre sens l'intérêt se niche dans la rubrique de John Carpenter consacrée au phénomène des enlèvements. L'auteur y évoque un certain nombre de concepts dont on désespérait qu'un jour les Américains puissent imaginer l'existence. Ainsi les chercheurs évoquent des «*Fantasy prone personalities*» (caractères prédisposés à l'affabulation - théorie qui, soit dit en passant n'a pu être scientifiquement démontrée). Il y a aussi, plus sérieusement la «*False memory syndrome*» (Syndrome des faux souvenirs), terme que l'on risque d'entendre souvent puisque le concept est de plus en plus communément admis par les tribunaux américains (pour des affaires n'ayant rien à avoir avec les ovnis). Un syndrome qui serait induit par une inadéquation des

USA

Les lecteurs de quelques journaux locaux d'Ottawa, au Canada, ont dû être surpris en lisant parmi les petites annonces le texte suivant : «*Un chercheur de l'Université de Carleton recherche des adultes ayant vu des ovnis. Anonymat garanti*». Une cinquantaine de personnes répondirent à l'appel et passèrent différents tests psychométriques organisés par les psychologues Nicolas P. Spanos, Patricia A. Cross, Kirby Dickson et Susan C. DuBreuil. Les résultats et les analyses de ces tests sont maintenant publiés dans le *Journal of Abnormal Psychology* (vol. 102, n° 4, décembre 1993, pp. 624-632) sous le titre «*Close Encounters : An Examination of UFO Experiences*». Parmi cette cinquantaine de personnes, une vingtaine seulement rapportait un témoignage ovni que l'on oserait presque qualifier de «normal» (RR1 ou RR2 - «un oeuf métallique avec des hublots qui flottait au-dessus des arbres», etc.) tandis que la trentaine restante était constituée de personnes ayant vécu une expérience d'enlèvement (sentiment de contact télépathique avec des entités, etc.) le plus souvent, sans observation «réelle», d'ovni. Cela démontre bien, s'il en était encore besoin, que la folie des enlèvements connaît, sur le continent américain, une ampleur telle que l'expression «voir un ovni» y a maintenant perdu son sens premier. Le but de l'expérience était de confirmer ou d'infirmer les thèses selon lesquelles les «expériences ovnis» (de la RR1 à l'enlèvement) seraient des symptômes de troubles psychopathologiques de

nature différente suivant les théories, mais toutes déjà connues (du sentiment de frustration à la mythomanie, en passant par la débilité ou le sentiment d'exclusion sociale). La méthode utilisée fut de comparer les résultats de ces personnes à des tests en rapport avec les théories expérimentées, à ceux obtenus par des sujets «normaux» recrutés suivant les mêmes procédures. Or, non seulement les scores des «témoins d'ovnis» n'étaient pas globalement différents de ceux obtenus par les sujets «normaux», mais encore de nombreuses différences significatives mesurées test par test allaient dans le sens contraire des théories proposées. Assurément, l'exemple le plus parlant pour le non-spécialiste concerne le quotient intellectuel : la vingtaine de témoins de RR1 et de RR2 étudiée possède ainsi un **QI** moyen significativement plus élevé que la normale (110 au lieu de 100). D'autres différences allant à l'encontre des théories proposées sont obtenues, entre autres, à propos des tests mesurant le stress, la schizophrénie ou les croyances dans les phénomènes paranormaux. Quant à la différence la plus significative allant dans le sens des hypothèses testées, elle est, de plus, difficile à interpréter : elle concerne en effet la croyance aux... ovnis, et il est difficile de savoir si cette croyance aux ovnis existait avant l'expérience ou si elle a été créée par celle-ci. Il en va par contre légèrement différemment pour les cas d'enlèvements. Les grandes différences par rapport à la normale allant à l'encontre des théories n'existent pas, mais celles en faveur, exceptée la croyance aux ovnis, n'existent pas non plus. Les auteurs soulignent toutefois, d'après leurs analyses, la très forte probabilité que les enlèvements soient liés à des troubles psychophysiologiques apparaissant lors de certaines phases du sommeil. En conclusion, il serait erroné de penser que cette étude, ainsi que d'autres plus anciennes sur des troubles plus précis,



prouvent une réalité complètement objective des RR1 et des RR2, et les auteurs ne semblent d'ailleurs même pas considérer cette possibilité. Elle montre simplement que le problème est beaucoup plus complexe que certains ont pu le penser, et que si la solution est de nature psychologique, elle reste encore à trouver.

USA

Ce sont sans conteste les Etats-Unis qui dominent notre rubrique ce bimestre avec la parution d'un nouveau magazine, *Thresholds*, (n° 1, 1993) paraissant tous les trois mois et consacré aux ovnis, aux sciences et mystères de la Terre. Des ambitions commerciales (**semble-t-il !**), un beau minois et 54 pages d'infos tous azimuts. S'il est difficile de se prononcer sur le contenu d'un premier numéro, on constate d'emblée que l'éditeur (Gregory Conley) est diplômé de Studio Arts (l'équivalent de nos Beaux-Arts) puisque la maquette est irréprochable et que la revue donne toutes ses sources, fait suffisamment rare pour être signalé. Bienvenue donc à notre nouveau confrère.



USA

Alors que les cas d'enlèvements étudiés par l'équipe de Carleton semblent pouvoir être qualifiés de «spontanés», il faut rappeler au lecteur français que la vague actuelle d'enlèvements sur le continent américain prend sa source dans la folie des thérapies par l'hypnose. Ces thérapies prétendent en effet faire ressortir des événements mémorisés, donc s'étant réellement produits, mais non accessibles de façon consciente car trop horribles. Ce sont les «souvenirs réprimés». Des enlèvements par des extraterrestres, mais aussi des viols pendant l'enfance ainsi que des participations à des cérémonies sataniques, sont alors «implantés» dans la mémoire du sujet par un thérapeute ne se rendant pas compte, en fait, qu'il en est à l'origine. Devant l'ampleur du phénomène, le prestigieux magazine américain *Time* y consacre un dossier dans son numéro du 29 novembre 1993. En effet, si les milliers d'enlèvements par des extraterrestres allégués semblent intrinsèquement ridicules, et si, à en croire les «victimes», le nombre de cérémonies sataniques est ridiculement élevé (il y aurait un cadavre de «sacrifié» enterré dans chaque jardin), les allégations de viol lors de l'enfance sont à l'origine de procès retentissants, dans lesquels des adolescents **oudes** adultes attaquent en justice leurs parents qui n'y comprennent rien. *«J'aimerais pouvoir dire que tout ceci ne concerne que quelques charlatans»* répond **un** éminent psychiatre interrogé par la revue, *«mais c'est beaucoup plus répandu, cela atteint la crème des psychiatres»*. Ainsi, John Mack, psychiatre et prix Pulitzer en 1977 pour son étude psychologique de Lawrence d'Arabie, considère les récits d'enlèvements comme entièrement réels, et a déjà «traité» plus de 70 patients.

Mais aussi :

Skeptics UFO Newsletter, n° 25, janvier 1994 (USA) • UFO Magazine, n° 5, vol. 12, novembre-décembre 1993 (**Grande-Bretagne**) □ *Ufo-Nyt*, n° 4, 1993 (Danemark) □ *Awareness*, n° 2, vol 19, 1993 (**Grande-Bretagne**) □ *Celacanth*, n° 73, décembre 1993 (France) □ *UFO Library*, décembre-janvier 1993 (USA) □ *Il Giornale dei Misteri*, n° 267, janvier 1994 (Italie) □ *Contact OVNI*, n° 32, 1993 (France) □ *Fortean Times*, n° 72, **décembre-janvier** 1994 (**Grande-Bretagne**) □ *NUFOC-Flash*, n° 1, décembre 1993. La nouvelle publication, toute en anglais de la Belgique Flamande. On souhaite la bienvenue à cette nouvelle publication qui devrait paraître tous les deux mois (Belgique) □ *The Crop Watcher*, n° 19, **septembre-octobre** 1993 (**Grande-Bretagne**) □ *Enigmas*, n° 34, vol 3, novembre-décembre 1993 (Ecosse)

Manifestations à venir

Avril 28 à Mai 1 - USA : Treat VI **What's the matter ?** Reality and the Mind (pour toute information, contactez : TREAT, 615, Broadway, **Hastings-on-Hudson NY 10706** - USA - Tel: 19.1.914.693.30.81.).

Juillet 8-10 - USA : **MUFON** 1994 International UFO Symposium, sur le thème : **Ufology : A Historical Perspective** (pour toute information, contactez : MUFON, 103, Oldtowne Rd, Seguin, TX 78155-4099, Tel : 19.1.210.379.92.16.).

Octobre 9-10 - USA : The UFO **Experience** (pour toute information, contactez : John White, **Omega** Communications, P.O. Box 2051, Cheshire, CT 06410, USA).

N'hésitez pas à nous faire parvenir toutes vos dates de manifestations, congrès, réunions, salons, etc., en écrivant à la revue ou en utilisant notre fax au (33) 42.27.26.18.

UMMO : LA CLE DU MYSTERE

L'AFFAIRE UMMO : LES EXTRATERRESTRES QUI VENAIENT DU FROID

1968 : l'Espagne apprend par la grande presse que depuis trois ans des hommes et des femmes du pays reçoivent d'étranges missives. Par le truchement d'une correspondance à sens unique, un corps expéditionnaire extraterrestre, les Ummites, en provenance de la planète Ummo, s'adresse aux Terriens. A la différence des habituelles affaires de «contacts extraterrestres» les messages sont ici froids, précis, scientifiques et dénués de messianisme.

1991 : la France découvre l'affaire à travers les révélations du scientifique Jean-Pierre Peut, directeur de recherches au CNRS, dont le best-seller s'arrache à plus de 100 000 exemplaires. Pendant plusieurs mois, les médias vont faire vivre l'Hexagone à l'heure d'Ummo...

On ne vous a pourtant pas tout dit sur cette étrange affaire. Imaginez un résumé du *Cid* sans Rodrigue, *Les fourberies de Scapin* sans Scapin. Au



cours d'une véritable enquête policière en France et en Espagne, Renaud Marhic a retrouvé la piste des Ummites. Il a rencontré ceux qui furent leurs correspondants et identifié les «agents d'Ummo», ceux qui, ici bas, parlaient au nom des extraterrestres.

Première communication intergalactique ou formidable manipulation d'opinion ? Ce livre, qui servira à l'information de tous, jette sur l'affaire Ummo et le phénomène ovni en général, un éclairage nouveau.

Publiés pour la première fois dans *L'affaire Ummo* : les textes des premiers jours sur Terre (1967), ainsi que la lettre sur la Guerre du Golfe (1991 - dernier courrier connu arrivé en Espagne). Des documents au contenu éloquent où les Ummites racontent leur arrivée sur notre Globe et se font juges des questions de géopolitique.

☐ Je commande...exemplaire(s) de l'ouvrage *L'affaire Ummo les extraterrestres qui venaient du froid* au prix unitaire de 130 fr* 20 ff de port et 1 emballage. Vous trouverez ci-inclus la somme de ff.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

A découper (ou à recopier) «à renvoyer à SOS OVNI, BP 324, 13611 Aix-en-Provence Cedex 1 - France»

VAGUE D'OVNIS SUR LA BELGIQUE

Tome I

Toujours disponible !

Phénomène vous en a souvent parlé. Au moment où paraît le tome II des résultats obtenus par la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, il est utile de se remémorer la genèse de cette vague d'observations étonnantes dans les deux belges. Dans cet ouvrage de plus de 500 pages avec plusieurs clichés en couleur, la SOBEPS vous entraînera vers une recherche fascinante et un tour d'horizon complet de ces milliers de témoignages. Un livre qu'il faut absolument posséder et qui sera utilement complété par le tome II dont la parution est prévue pour avril 1994.

☐ Je commande...exemplaire(s) de cet ouvrage au prix unitaire de ff de port et ff de emballage. Vous trouverez ci-inclus la somme de ff.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

A découper (ou à recopier) et à renvoyer à SOS OVNI, BP 324, 13611 Aix-en-Provence Cedex 1 - France

En France et dans le Monde...



Afrique du Sud

AFP - 25.11.1993. Une dizaine de personnes situées dans la région de Rivonia, dans la banlieue nord de **Johannesburg**, appelèrent une station de radio locale (Radio 702), le 25 novembre dernier, pour affirmer qu'elles avaient observé un ovni, vers 17h00 (heure locale) qui se dirigeait, à très faible altitude, vers le sud en émettant un bruit de déplacement d'air. Les différents témoins décrivirent un objet soit de forme «ronde», soit en forme de «projectile» ou de «losange» avec des «lumières rouges clignotantes autour».

Bulgarie

Croisés-Passion - 06.12.1993. Les habitants du petit village montagneux de Tsaritchina, près de Sofia, affirment avoir vu 12 ovnis en l'espace de 22 mois. Ainsi Daniel Doïtchev, l'un des habitants a vu, en mai 1993, un objet en forme de cône d'où sortaient des flammes jaunes et bleues. Le lendemain matin, une trace ronde d'herbe brûlée était visible.

Meuse

AFP et Est Républicain - 05.01.1994. La famille L. demeurant à Tronville-en-Barrois a pu assister, dans la nuit du 2 au 3 janvier dernier, à un étrange spectacle. Vers 00h05, alors qu'il s'apprête à se coucher, M.L. observe, dans un terrain vague proche, une lumière «extraordinairement dense». Va s'ensuivre une observation que les témoins décriront comme très rapprochée, d'un objet qui restera au sol une dizaine de minutes et à l'intérieur duquel des êtres furent

aperçus. SOS OVNI se mit immédiatement en rapport avec Christine Zwygart et Gilles Munsch, dont on pourra lire le récit par ailleurs dans ce numéro.

Eure

L'impartial - Semaine du 10.01.1994. Un phénomène non identifié a été observé par un habitant de Bacqueville (Eure), dans la soirée du mardi 4 janvier 1994 à 23h50. Dans une déclaration faite aux gendarmes de Fleury-sur-Andelle, D.M. raconte : «Mon regard a été attiré par une lumière jaune très forte, à l'extérieur, dans le ciel, à environ 250 m de mon habitation. J'ai d'abord cru voir une grosse étoile, mais regardant de plus près par la porte-fenêtre de mon salon, j'ai pu apercevoir une forme conique entourée de couleurs vives, très jolies, et cet objet tournait sur lui-même».

Le phénomène va s'éteindre sur place avant de reparaitre et de s'approcher. Pris de panique, le témoin coupe la télévision afin de réduire la luminosité ambiante. Le phénomène est là, immobile à une distance que le témoin estime à 200 m. Ce dernier a l'impression d'être épié. Tétanisé par la peur, il va se précipiter dans son lit au premier étage, d'où il entendra de curieux craquements. «C'est à ce moment-là que j'ai ressenti dans mon dos (juste au-dessous du cou) des sensations étranges, ainsi que dans mes membres inférieurs» déclare-t-il à la presse. «J'ai eu comme un flash dans les yeux avec une étonnante impression d'être, en quelque sorte, ausculté. Puis, d'un seul coup, plus rien sinon une véritable frousse avec le sentiment d'avoir vécu un phénomène extraordinaire». Les gendarmes auraient par ailleurs

découvert un autre témoin à cette observation. Christian Soudet, d'SOS OVNI Seine-Maritime s'est immédiatement saisi de l'affaire (cf. En direct d'SOS OVNI dans ce même numéro).

Nord

Nord Eclair - 11.01.1994. D.R. habite Wavrin (Nord) où il est employé au centre de tri postal. A 04h45, dans la matinée du 12 janvier, il s'apprête à partir à son travail, lorsque son regard est attiré par une forme bizarre et éclairée qui paraît se déplacer dans le ciel. «L'engin, qui avait une forme ovale, troué en son milieu, se déplaçait à très grande vitesse, un peu comme un pendule. Partant d'un point du ciel, il s'immobilisait quelques secondes avant de revenir à son point initial. Quand il était en position stationnaire, il devenait plus lumineux et je pouvais même voir des ronds ressemblant à des hublots» devait-il déclarer. Très excité, il retourne chez lui, prévient sa femme et se saisit d'un appareil photo. Il prendra 4 ou 5 clichés entre 04h45 et 05h00, heure à laquelle il est obligé de partir au travail. C'est son épouse qui prendra le relais à partir de ce moment, réalisant, elle aussi, plusieurs clichés. Aux journalistes venus la voir, elle déclarera : «J'ai eu l'impression qu'il voulait atterrir sur le toit du voisin. J'ai entendu comme un sifflement, il était lumineux avec des reflets blancs et bleus et il tournait. J'ai pris encore une photo et soudain, il a disparu comme un éclair. C'était un phénomène incroyable et je peux vous dire que j'ai eu peur !».

Le phénomène, s'il a secoué les témoins, n'a pas impressionné la pellicule, vraisemblablement inadaptée à ce genre de prise de vue. L'enquête, menée par Marc Michaux de Nord Eclair, n'a rien permis de découvrir, ni du côté des contrôleurs, ni de la météo, si ce n'est que le plafond nuageux se situait à 900 mètres. Nous apprenions toutefois en dernière minute que le cas s'expliquerait par des lasers.

Nous nous réservons le droit de raccourcir ou de modifier les lettres en fonction des impératifs de publication **et de mise** en page, étant entendu que tout sera fait pour préserver la pensée originale de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées.



De même, à quoi sert-il sinon à ménager le suspense (donc les lecteurs **pro-ovni** qui ont la bonté de s'abonner) que de présenter les tra-

Thierry Pinvidic
Paris

Nous remercions Thierry Pinvidic d'avoir répondu à l'appel que nous lançons dans **Phénomène** n° 18, à l'attention de ceux qui désiraient «*exprimer (...) leur mécontentement* (*. Jet développer un débat*)»

Le problème est que, contrairement à ce que semble croire notre correspondant - si habile à compter caractères et colonnes - Jacques **Scornaux**, interrogé par nos soins, ne s'est déclaré nullement fâché de notre réponse, dont la teneur lui avait d'ailleurs été adressée personnellement avant publication. Thierry Pinvidic s'énervait-il donc - fort **mal** à propos - pour les autres ?

Face à ce flot amer, quelques simples commentaires : si des leçons de **déontologie** doivent nous être administrées, ce n'est certes pas le directeur de l'ouvrage *OVNI : vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, qui est le mieux placé pour le faire. **Peut-être** pourrait-il, par contre, enfin publier le nom et les qualifications exactes, ainsi que l'intégralité des travaux de ce « **spécialiste** » qui aurait si bien « **décoriqué** » le rapport de Michel Bounias. De bonnes sources, les surprises seraient nombreuses. Quant à notre ligne éditoriale, il est clair qu'elle déplaît pareillement aux **extrêmes** des deux bords. Nous l'avons déjà dit, nous ne sommes

Phénomène

Rambos de l'enquête de Phénomène (...)

pas assez rationalistes pour les uns et pas assez crédules pour les autres. Notre «politique» n'ayant pas changé depuis notre premier numéro (qui à l'époque avait «agréablement surpris» Thierry Pinvidic) notre péché est évidemment d'avoir présenté le scepticisme pragmatique pour ce qu'il est (*), à savoir un «soft rationalisme». Enfin, si *Phénomène* ne compte pas pour l'instant de personnel salarié, nous nous réjouissons bien sûr si cela était le cas demain, le professionnalisme n'ayant jamais été une tare honteuse. Thierry Pinvidic doit pouvoir le comprendre, lui qui nous déclara un jour qu'il aurait volontiers troqué son emploi contre une place de permanent à l'organisation de feu le festival rationaliste Sciences et Illusions.

(*) cf Marhic, R. «Evolution : l'ufologie d'investigation», *Phénomène* n° 15, mai 1993.

La rédaction.

Additif :

Le présent courrier comptait, dans sa version initiale, un long passage sur l'affaire Teesdale (cf *Phénomène* 17, page 20), canular mené par des inconnus à l'encontre du Mouvement Raélien et décrit par Jacques Vallée dans *Révélations*. L'auteur s'y étonnait que nous ne connaissions pas les instigateurs dudit canular, sur un ton où la condescendance le disputait à l'ironie mordante. On y lisait par exemple «Allez, je vais être sympa avec la revue la "mieux informée" (...) pour départager les

Manifestement heureux de ses effets de style, Thierry Pinvidic ajoutait qu'il connaissait l'explication du canular Teesdale, grâce aux confidences d'une personne dont il citait le nom mais qui selon lui serait peu encline à nous en dire plus en raison de notre politique éditoriale, etc.

Triple erreur : la personne en question ne fit pas de difficulté pour nous révéler le fin mot de l'affaire. De plus, elle se déclara très mécontente que Thierry Pinvidic utilise des informations qui lui avaient été confiées sous le sceau de la confiance. Plus grave, l'explication proposée par Thierry Pinvidic était largement déformée par rapport à la version originale

L'affaire prenait alors des allures de Dal-las du «scepticisme pragmatique». Coup de fil de Thierry Pinvidic à SOS OVNI nous intimant l'ordre de supprimer l'intégralité du passage de sa lettre concernant Teesdale. Ceci pour ne pas nuire à sa source d'information. Peut-être aurait-il fallu y penser avant hasardions-nous. Un comble en tous cas pour qui exigeait de ne subir aucune censure de son courrier...

C'est donc par ces chemins tortueux que nous est arrivé le «scoop». L'affaire Teesdale est de ces petites «magouilles» qui égaillent l'ufologie mais dont nous estimons avoir mieux à faire que de nous pré-occuper. On peut, soit-dit en passant,

douter de leur légitimité quand bien même prennent-elles pour cible de tristes personnages. Dans le cas présent, il s'agit d'un canular au sens propre du terme, n'ayant d'autres buts que l'amusement de ses auteurs, un groupe de cadres, avocats et professeurs d'université en l'occurrence, sans lien avec les milieux ufologiques et adeptes des farces à grand spectacle.

La rédaction

Appel aux lecteurs : premiers résultats

Il est temps de remercier chaleureusement tous ceux qui ont répondu à notre appel. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Avec vos dons, nous avons pu accéder à la publicité nationale pour *Phénomène*, via la revue à grand tirage *Mystères*. L'argent récolté grâce à vous nous a donc permis de payer la première tranche concernant cet encart, les tranches suivantes s'étant auto-financées. Les lecteurs de *Mystères* ont en effet été très nombreux à nous rejoindre... Merci donc pour votre générosité, mais aussi pour votre lucidité. Par vos gestes, des plus modestes aux plus importants, vous avez contribué à faire bouger la vie ufologique, aidant *Phénomène* à consolider sa position de premier magazine d'information sur le phénomène ovni.

Nous ne sommes pourtant pas au bout de la route. Une campagne publicitaire ne se limite pas à un encart. Il nous faut donc réitérer pareilles actions pour encore agrandir le cercle des lecteurs de *Phénomène*, et plus nombreux nous serons, mieux informés vous serez !

La cagnotte est donc à nouveau ouverte. Nous sommes certains que les nouveaux arrivés auront à cœur de nous aider dans cette tâche puisque, s'ils peuvent lire ces lignes, c'est grâce à la générosité de leurs prédécesseurs. Une dernière fois, merci à tous.

La cagnotte actuelle est de :

100.00

Dossier Belgique : précisions

Suite à la parution, dans *Phénomène* n° 16, d'informations de source militaire concernant les détections radar de la nuit du 30 au 31 mars 1990, un lecteur au fait de ces questions nous apporte les précisions ci-après.

Selon lui, le lock-on dont la presse écrite et audiovisuelle française rapporta les images est plus probablement le n° 3 que le n° 9. Ceci, au vu en tous cas des paramètres fournis par la SOBEPS. Comment expliquer alors que, toujours de source militaire, le lock-on n° 3 ait une durée maximale de 19,9 secondes, alors que celui diffusé à la télévision a une durée réelle de 22,5 secondes ? Selon notre correspondant, depuis la parution du rapport de la Force Aérienne Belge, au printemps 90, les durées estimées des contacts ont légèrement diminué : la base de temps de la caméra vidéo des F16 étant un peu plus brève que ce que les militaires belges pensaient initialement. Autre conséquence, précise-t-il encore, l'accélération estimée à 22 G devrait plutôt être de l'ordre de 25 G.

Nous prenons bonne note de ces précisions. Que le lock-on qui connut les honneurs de la télévision soit le n° 3 ou le n° 9 ne change en rien le sens de notre article Rapport Lambrechts : de quelques détails annexes.... Une chose est sûre en effet, il ne s'agissait pas du lock-on n° 1 (où d'ailleurs la trajectoire de l'écho fut ascensionnelle et non descendante). La confusion était donc bien pareillement entretenue par les médias qui, à l'appui d'un calcul d'accélération concernant le lock-on n° 1 diffusaient des images d'un des lock-on suivants, qu'il s'agisse du 3 ou du 9.

La rédaction

Phénomène

[Suite de la page 21]

de leur observation lorsqu'ils étaient cohérents avec l'hypothèse d'une voiture. On ne peut également que louer leur réflexe, qui a été d'appeler un témoin extérieur à la famille. A l'origine, leur récit, pour ce que l'on en sait, est resté sobre et prudent, mettant davantage l'accent sur l'aspect insolite de leur observation que sur de quelconques extrapolations de nature ufologique. Les vocables **ovni**, **ET**, et autres termes, sont venus plus tard, sous l'influence d'autres personnes, et par le besoin d'apporter un sens à ce qu'ils venaient de **vivre**. Les articles de presse et les interventions de tous ordres, tant par courriers, appels téléphoniques ou visites, ont renforcé peu à peu l'idée collective d'une manifestation réellement insolite.

L'un des témoins est cependant resté à l'écart de cette agitation. Annonçant dès le départ aux gendarmes avoir assisté à un événement parfaitement identifié, il s'en est tenu à cela, se disant non concerné par les déclarations bien différentes de ses voisins.

La gendarmerie, menant une procédure nécessitée par la médiatisation de l'affaire, se lança vite sur une piste que le témoignage isolé semblait accréditer. Deux semaines plus tard, les investigations des gendarmes aboutissaient aux aveux d'une personne dont les agissements venaient expliquer l'affaire et confirmer la version du témoin solitaire. Les événements annexes (observations, traces...) survenus ensuite dans l'environnement immédiat de la famille, se révélaient trop peu consistants au fil des diverses investigations et semblent relever du besoin inconscient d'accréditer les faits premiers.

Certes, il reste à étudier la cohérence sur les détails de l'explication par la voiture. Pour cela, encore faudrait-il obtenir les témoignages détaillés du chauffeur de la voiture

et du témoin solitaire, le tout comparé aux déclarations fournies aux gendarmes. De nombreux points, issus des témoignages de la famille L., restent très cohérents avec la thèse de la voiture évoluant **sur le chemin**, même si certains détails descriptifs demeurent contradictoires et restent à approfondir.

En l'état actuel de l'enquête, il nous semble en conséquence provisoirement raisonnable de penser qu'il y ait un fort taux de probabilité pour qu'une voiture se soit effectivement **trouvée** sur le chemin cette nuit-là et explique l'observation. La notion de preuve restera toujours discutable, mais dans ce cas précis il paraît difficile de ne pas accepter qu'il y ait au moins présomption de preuve.

Si cette hypothèse se trouve un jour confirmée de façon indiscutable, cela prouverait que la plupart des témoins, malgré leur conviction intime, se sont mépris, en toute bonne foi, comme beaucoup d'autres l'auraient fait à leur place ou l'ont fait avant eux en d'autres occasions. Il n'y a pas nature à leur en faire reproche, eu égard à la gentillesse et à la patience dont ils ont fait preuve durant ces semaines fort difficiles à vivre pour eux.

Il est bien évident qu'il ne s'agit là que de la **première** synthèse de cette enquête à son stade actuel, que cette enquête se poursuit, et qu'il est prévu qu'il en soit, lorsqu'elle sera achevée, diffusé un rapport complet développant en détail aussi bien les arguments en faveur de l'hypothèse de la voiture que ceux allant à son encontre. Notre conclusion sera peut-être alors une confirmation de celle que nous venons de développer, ou elle pourra en être au contraire l'antithèse, si les faits la contredisent après des vérifications complémentaires, ou si un élément d'importance inconnu à ce jour se révèle de nature à relancer le débat.

Gilles Munsch et Christine Zwygart

Annonces

RECHERCHES

Recherche **Pin's** sur les ovnis France et étranger pour collectionner. Ecrire à Haro **Diégo**, 37, rue Jean Bardy 31100 Toulouse.

Qui pourra me fournir une bonne copie de l'émission du 17 août sur ARTE intitulée «*Farewell from Mars*», - Bons baisers de Mars. Cherche également copie de «*Flying Saucers Versus Earth*», du groupe The Residents. Faire offre au 51.68.60.56.

Je recherche les livres suivants : «*ULTRA Top Secret - ces ovnis qui font peur*», de Jean Sider, «*Aux limites de la réalité*», de J. Allen Hynek et Jacques Vallée, «*Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité ?*», et «*Nouveau rapport sur les OVNI*», de J. Allen Hynek. Faire offre à Lollien David, n° 16 ruelle de Liomer, 80430 Beaucamps-le-Vieux.

Recherche émissions TV sur la vague belge. Téléphoner ou écrire à Carlier Serge, 18, rue du Coudert, 63830 Nohanent - France. Tel : 73.6284.95.

Recherche une reproduction (tirage ou diapo.) d'une photo qui aurait été prise en Andorre, en 1976; ainsi que les coordonnées des personnes qui possèdent ou ont possédé des détecteurs magnétiques. Recherche rapports d'observations se rapportant au mois de septembre 1990 pour d'éventuels recoupements. Tel : (1) 42.29.94.05.

Recherche livres suivants : «*Les soucoupes volantes, affaire sérieuse*» de Frank Edwards, «*En quête des humanoïdes*», de Charles Bowen, «*Les étrangers de l'espace*», de Donald Keyhoe, «*Face aux soucoupes volantes*», de Edward Ruppelt. Faire offre à : Hervé Benvegnen, Bois de la chapelle 13, CH-01213 Onex (Suisse).

Détecteur magnétique : je suis prêt à payer 35 dollars pour chaque photocopie d'un rapport d'enquête sur un incident d'ovni publié (dans une revue, un journal ou un livre) que je ne possède pas et qui mentionne qu'un détecteur magnétique (ou une boussole) a été affecté lors de l'observation. Du fait que j'ai déjà un nombre important de cas de ce genre, toute personne intéressée doit d'abord demander la liste des rapports déjà collectés; soit en m'écrivant personnellement : Jan Eric Herr, P.O. Box 15044, San Diego, California 92175, USA, soit en contactant : M Michel Zirger, 14, rue



du 11 novembre, 78230 Le Pecq, France.

Je recherche tous livres ou revues à caractère ufologique en langue italienne, espagnole, portugaise. Faire offre à **M. Jean-Luc Rivéra**, 25, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, France

Recherche : «Le livre noir des soucoupes volantes» et «Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres» de Henry Durrant Faire offre à la revue qui transmettra..

Recherche tous les articles (photocopies ou originaux) concernant les «Hommes en Noir» ou Men in Black (M.I.B.), ainsi que les 30 affaires où les M.I.B. ont agi. Ecrire à **M. Olivier Herman**, 99A, rue du Général Fauconnet, 21000 Dijon - France ou téléphoner au 80.73.29.92 (à partir de 19h00).

Recherche «J'ai été le cobaye des extra-terrestres», «Le cobaye des E.T. face aux scientifiques», «La révélation 1996» de Jean Miguières. Faire offre à : **Di Stefano Giuseppe**, Résidence Vert-Pré, 1141 Severy (VD) Suisse.

Recherche enquête, documents ou articles de presse concernant l'observation vers la fin des années 1960, début des années 1970 d'un «Homme en Noir» (M.I.B.) dans le département du Cher. Merci d'avance. **Laurent Toupet**, 91, rue Charlet - 18000 Bourges - Tel : 48.50.10.77.

Recherche photocopies ou copies de dossiers (même extraits) concernant les débats ufologiques au sein de l'ONU (ou de l'OTAN). Téléphoner (le soir) au 50.04.87.79.

OFFRES

Vends 24 n° de «Kadath», revue belge sur civilisations disparues. Recherche livres/revues UFO en anglais. Tel (1) 42.58.64.44, le soir.

Vends 21 livres d'occasion sur les ovnis : A. Michel, J. Vallée, D. Keyhoe, J.-P. Petit, P. Delval, J.V. Buttler, Bondarchuk, F. Edwards, J. Portier, Ch. Berlitz, B. Méheust, C. Vorillon, etc. Tél au 89.80.03.41. de 12h à 13h.

A vendre des éditions originales de : «Mystérieux objets célestes» (A. Michel - 1958), «Mes amis les hommes de l'espace» (H. Menger - 1965), «Vague d'OVNI sur la Belgique» (SO-BEPS), «Les soucoupes volantes ont atterri» (D. Leslie & G. Adamski -1954), «Les OVNI de l'Apocalypse» (D. & G. Lemaire -3 tomes), «Le mystère des soucoupes volantes» (F. Scully - 1951). Téléphoner en Belgique le soir au 02/

734.63.29.

Je vends 20 livres d'occasion sur les soucoupes volantes, et 30 revues à caractère ufologique en langue française, italienne et portugaise. Ecrire à : **M André Luis Fontes**, Trav. Fernando Had-dad 30, 37200-000 Lavras-MG, Brésil

DIVERS

Les prochaines réunions du GERU (Groupe-ment d'Etudes et de Recherches Ufologiques) pour 1994 auront lieu les 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Ces réunions débuteront à 10 heures à la Maison des Associations, 24 place de la Liberté à Roubaix. Pour plus d'informations, contactez le GERU à : 21 Impasse Lumière, 59150 Wattrelos.

UFO Norway News gives an overview over current Norwegian UFO cases together with general excerpts from the Norwegian magazine "UFO". The magazine is published 1-2 times a year in English. It is available through subscription, and the following prices are valid for 1993 : NOK 50,- per year in Europe and NOK 60,- in the USA and elsewhere (approx. USD 7 and 8, respectively). This is your only chance to get information about the Norwegian UFO scene in the English language. Give your order and payment to UFO Norway News, attn. Mentz Kaarbo, P.O. Box 4332, Nygardstangen, N-5028 Bergen, Norway. Orders payable only in Norwegian funds drawn on a Norwegian bank (cheques) or by International Money Order. Subscribers using bank cheques, please add NOK 10,- due to fees. To avoid fees completely, it is possible to send money in local currency at the risk of the sender.

Le Centre de Recherches et d'Etudes des Phénomènes Spatiaux (CREPS) a pour objectif l'information du public sur la présence OVNI. Pour ce faire, nous organiserons courant 94 des conférences/débats ainsi que des diaporamas présentant les différentes théories et informant le public des avancées des chercheurs. Nous publions un bulletin, véritable tribune libre, qui propose entre autres l'analyse des cas régionaux que nous étudions. Pour plus d'informations, contactez le CREPS au : 171, route de Corbiac, 33160 St-Médard-en-Jalles.

Jean-Pierre Troadec, responsable de l'antenne Rhône d'SOS OVNI, vient de publier un document de travail «OVNI, LE DOSSIER RHONE-ALPES, ARCHIVES 1993» Le dossier corn-

prend environ 80 pages et se présente en deux volumes : le document principal et les annexes. Jean-Pierre Troadec a rassemblé ici quelques 150 coupures de presse faisant état d'une observation précise (RR1, RR2, RR3 et contacts). Tout "papier" général ou compte rendu de conférence a été écarté. Les informations ainsi proposées constituent un fond de documentation contemporain, sociologique et historique, et se veulent simplement être le reflet de ce qu'a été l'activité ufologique sur les huit départements rhodanais et la période 1950/1993.

Pour toute commande, écrire à l'adresse ci-dessous en joignant un chèque de 150 f. à l'ordre de
Jean-Pierre Troadec
B.P. 4345
69242 Lyon Cedex 04
France

Irrémédiablement invalide et sans plus aucun but dans la vie, j'ai entrepris, pour quel temps me soit moins long, de collectionner tous pin's, magnets ou autres gadgets ayant pour thème l'astronautique ou le surnaturel. Aussi, aujourd'hui je sollicite vos lecteurs afin qu'il m'aident à concrétiser ce projet, un des derniers qui me redonne goût à la vie. Je serai très reconnaissant à tous ceux qui pourraient m'aider dans cette voie. Et par avance les remercie de leur compréhension et de leur générosité. On peut écrire à : **M. Bouillé Jean-Claude**, 9, Impasse du Verger, 77170 Brie-Comte-Robert

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce gratuite, que vous vendiez, achetiez, cherchiez quelque chose.

Expédiez dès aujourd'hui votre texte à :

SOS OVNI

Service Petites Annonces

B.P. 324

13611 Aix-en-Provence Cédex 1
France

**PARUTION
AVRIL 1994**

Exceptionnel !

Que s'est-il passé depuis la vague d'observations d'ovnis en Belgique ? Depuis la publication du premier pavé de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux ? Quelles études ont été faites ? Quels résultats ? Quelles ont été les réactions des médias et des scientifiques ?

SOS OVNI est en mesure de vous proposer, en exclusivité française, le tome II de l'ouvrage :

Vague d'OVNI sur la Belgique

2

UNE ENIGME NON RESOLUE

Un ouvrage de plus de 500 pages avec de nombreuses illustrations qui fait un bilan complet sur l'une des vagues d'observations les plus étranges de toute l'histoire de l'ufologie. Réservez-le pour être sûr de l'avoir.

Membres d'SOS OVNI possesseurs de la carte de membre en cours de validité : 150 ff port compris.



G Oui. Je vous commande 1 exemplaire du tome 2 de *Vague d'OVNIS sur la Belgique*. Je Vous envoie, ci-joint, 180 ff + 20 ff port et emballage et je prends note que l'ouvrage me sera envoyé dès sa parution courant avril 1994.

NOM PRENOM

ADRESSE

A découper (ou à recopier) et à renvoyer à
SOS OVNI B.P. 324, 13611 Aix Cédex 1

Merci d'établir un règlement séparé de tout autre pour cet ouvrage.

Vient de paraître

Les OVNI en Provence

Michel Figuet était déjà auteur de *OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France*, une « bible » des chercheurs, aujourd'hui introuvable. Avec Henri Julien, auteur de *Chasseurs d'OVNI*, il signe ici le premier catalogue des observations provençales. Cet ouvrage, qui compte 226 pages et de nombreuses illustrations dont certaines photos couleur, dresse un bilan des observations des débuts à nos jours, dans six départements du Sud (Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes).

Vous pourrez y découvrir les premières observations, les phénomènes lumineux, les objets au sol, les observations d'êtres, etc. En fait, toutes les affaires les plus célèbres qui jalonnèrent le passé ufologique des terres provençales. Après *Les OVNI en Bretagne*, *Les OVNI en Ardennes* et *OVNIS du Cotentin*, *Les OVNI en Provence* constituera un élément indispensable dans votre bibliothèque.



Commandez-le dès aujourd'hui vous ne le trouverez peut-être pas ailleurs

☐ Oui. Je commande un exemplaire de *Les OVNI en Provence* et vous envoie 125 ff + 20 ff pour port et emballage

NOM PRENOM

ADRESSE

A découper (ou à recopier) et à renvoyer avec votre règlement à : SOS OVNI, BP 324, 13611 Aix Cédex 1 - France. I Membres SOS OVNI possédant une carte d'adhérent en cours de validité: 100 ff port compris.